

EN REPONSE A LA LETTRE DE M. PEARSON, EN DATE DU 20 JUIN

Lesage: le programme des pensions devra d'abord avoir été étudié par les provinces



Le projet d'aide aux municipalités ne sera pas référé à la conférence des premiers ministres

OTTAWA. — Le premier ministre, intérimaire, M. Lionel Chevrier, a déclaré hier aux Communautés que le gouvernement n'a pas l'intention de saisir la conférence annuelle des premiers ministres de son projet d'aide aux municipalités, même si Jean Lesage a demandé qu'il en soit ainsi.

Le premier ministre du Québec a qualifié de projet de loi d'intrusion dans les droits des provinces.

En réponse à Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Chevrier a dit qu'il serait indu de la part du gouvernement fédéral de s'immiscer au sein d'une conférence interprovinciale. La voie logique pour de telles représentations serait la conférence fédérale-provinciale, qui doit avoir lieu à l'automne.

Les premiers ministres provinciaux se réuniront à Halifax dans la première semaine d'août.

De son côté, le ministre des finances, M. Gordon, a dit aux Communautés que les provinces n'avaient pas été consultées avant que le bill soit présenté en Chambre. Il a reçu première lecture.

Le cardinal est rentré

Le cardinal Paul-Emile Léger est rentré à Montréal hier après-midi, venant de Rome où il a pris part au Conclave et aux cérémonies du Couronnement. L'archevêque de Montréal a déclaré au cours d'une brève conférence de presse qu'en choisissant le nom de Paul VI, le nouveau Souverain Pontife choisissait un nom qui répond bien à son tempérament. Apôtre des gentils, a-t-il dit, le nouveau pape a bien le tempérament d'un apôtre.

Arrestation de 4 espions à la solde de l'URSS

WASHINGTON. — L'attorney général des États-Unis, M. Robert Kennedy, a annoncé hier soir l'arrestation par le FBI de quatre personnes accusées de s'être livrées à l'espionnage pour le compte de l'Union soviétique.

Deux des inculpés ont été identifiés comme étant Ivan Egorov, 41 ans, et sa femme Alexandra, 39 ans. Le directeur du FBI a ajouté que Egorov travaillait comme membre du personnel du secrétariat des Nations Unies.

Les deux autres personnes arrêtées portent les noms de Robert Baltch et de Joy Ann Baltch. Deux agents du service de renseignements soviétique sont également impliqués dans cette affaire.

QUEBEC, (par M.T.). M. Jean Lesage demande au gouvernement d'Ottawa de ne pas soumettre au parlement l'étude de projets de loi sur les pensions contributives et sur la hausse des pensions de vieillesse avant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale.

Dans sa réponse à la lettre que lui écrivait M. Lester Pearson, le 20 juin, le premier ministre du Québec accepte la suggestion de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, mais exige qu'elle porte non seulement sur un régime national de retraite mais encore sur tout le programme des pensions de vieillesse contributives.

Dans sa lettre, M. Pearson, tout en admettant la nécessité de consultations fédérales-provinciales sur un programme de pensions transférables et contributives, précisait: "Le temps nécessaire à l'étude de ces diverses possibilités ne doit pas, cependant, retarder l'adoption de mesures immédiates en vue d'augmenter les prestations destinées à nos vieillards."

M. Lesage ne fait même pas cette concession au premier ministre du Canada. Il exige que l'étude du

projet au parlement n'ait lieu qu'après la conférence fédérale-provinciale et met le gouvernement d'Ottawa en garde contre toute action unilatérale en ces domaines qui pourrait nuire à l'esprit de collaboration.

Voici le texte de la lettre de M. Lesage: Québec, le 27 juin 1963.

Monsieur le premier ministre,

Dans votre lettre du 20 juin dernier, vous proposez aux gouvernements des provinces la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les problèmes connexes à l'établissement d'un régime de retraite national par le gouvernement du Canada. Vous notez, avec raison, que cette question soulève un épineux problème de compétence. C'est la perspective dans laquelle je me situe moi-même.

Je crois cependant que la conférence devrait porter aussi sur le fond de la question, c'est-à-dire sur le programme des pensions de vieillesse contributives et non pas seulement sur ses modalités d'application. En effet, l'augmentation prévue pour les pensions de vieillesse

Voir à la page 2: LESAGE: LE PROGRAMME

RELEQUANT A PLUS TARD LA QUESTION DE LA REUNIFICATION ALLEMANDE

K propose l'interdiction des essais-H "liée" à la signature d'un pacte de non-agression

BERLIN-EST. — Devant 6.000 Allemands de l'Est et au cours d'un discours, au ton relativement modéré et long d'une heure et demie, M. Nikita Khrouchtchev a lancé, hier, une double proposition au camp occidental:

Un accord Est-Ouest interdisant les essais nucléaires "dans l'espace, dans l'atmosphère et sous l'eau".

La signature simultanée d'un pacte de non-agression entre les forces de l'OTAN et celles du Traité de Varsovie. Abandonnant délibérément le problème des essais nucléaires souterrains, de même que la question adjacente du nombre des inspections, le président du conseil soviétique, qui s'était longuement entretenu en fin de semaine avec les autres dirigeants communistes de l'Europe orientale, n'a cependant pas clairement indiqué s'il envisageait un lien officiel entre l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires et la signature d'un pacte de non-agression. Il a simplement dit qu'un accord sur l'interdiction des essais "liée" à la signature simultanée d'un pacte de non-agression aiderait à résoudre d'autres problèmes importants, tel celui du désarmement.

A Washington, réaction prudente du département d'Etat américain, à la suite du discours prononcé, hier, par M. Khrouchtchev. Les experts attendent d'être en possession du texte complet du discours pour se prononcer.

À la lumière des premières dépêches de presse, indique-t-on cependant, il semble que les propos du président soviétique puissent être qualifiés d'encourageants, car l'Union soviétique s'était auparavant bornée à proposer un traité d'interdiction de tous les essais nucléaires. M. Khrouchtchev n'a fait mention, dans son discours, que des explosions dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau.

Mais les premières informations, ajoute-t-on, n'indiquent pas clairement si M. Khrouchtchev entend lier son offre à certaines conditions, à savoir, par exemple, un traité de non-agression entre les pactes de l'OTAN et de Varsovie.

LE PROBLEME ALLEMAND

Tels sont les deux principaux points que les observateurs occidentaux ont relevés dans le discours de M. Khrouchtchev. Mais personne n'a été sans remarquer l'urgence moins grande avec laquelle le président du Conseil soviétique semble avoir résolu le problème allemand et la question de Berlin. "Tôt ou tard", a-t-il dit, le temps viendra où l'Occident ressentira le besoin de parvenir à un tel règlement.

Les observateurs relèvent également cette phrase de M. Khrouchtchev: "L'Union soviétique est intéressée par un développement de la confiance et de la coopération avec l'Allemagne de l'Ouest."

Reprenant les thèmes soviétiques habituels concernant les grands problèmes et la guerre froide, M. Khrouchtchev a également déclaré que la visite du président Kennedy à Berlin-Ouest avait "empoisonné l'atmosphère déjà empoisonnée."

Il a dit que cette visite aurait été la bienvenue si le président américain avait été animé de bonnes intentions, mais, a-t-il dit, cela n'a pas été le cas. Pour prononcer des discours anticomunistes comme le furent ceux qu'il prononça en Allemagne de l'Ouest, le président a dû étudier les discours du défunt secrétaire d'Etat John Foster Dulles, a ajouté M. Khrouchtchev.

Dans le domaine nucléaire, a poursuivi Khrouchtchev, les États-Unis cherchent, sous le couvert de la force multilatérale de l'OTAN, à donner des armes nucléaires à leurs alliés.

Parlant des entretiens nucléaires qui vont s'ouvrir à Moscou, M. Khrouchtchev, après avoir déclaré que l'URSS était prête à signer un traité d'interdiction des essais, a ajouté que la science et la pratique ont prouvé l'inutilité de l'inspection, les moyens de détection à distance et les "boîtes noires" fournissant un contrôle suffisant.

Le gouvernement soviétique, a-t-il dit, ne sacrifiera jamais sa sécurité aux projets d'espionnage de l'Ouest.

M. Khrouchtchev a ajouté que le refus des occidentaux de signer un traité de paix avec l'Allemagne s'expliquait par le fait que les intérêts du peuple allemand sont contraires aux projets et aux buts des milieux impérialistes.

Les intérêts de l'Allemagne de l'Ouest doivent l'amener à développer de bonnes relations avec les pays socialistes, a-t-il ajouté.

Un traité de paix allemand, a poursuivi le président du Conseil soviétique, profiterait à tous les États européens et permettrait de réduire les dépenses militaires et, partant, d'améliorer le niveau de vie.



Jeanne Schoeters "s'opposait à ce que son mari pose des actes de terrorisme"

Jeanne Schoeters, 28 ans, épouse de celui que la Couronne a qualifié de "coordonnateur" du FLQ, a déclaré hier devant le tribunal qu'elle était opposée à ce que son mari se mêle d'activités terroristes. Elle a dit: "Je ne l'ai jamais encouragé dans ses activités concernant l'indépendance. J'ai tenté de le décourager de s'occuper de ces activités et du FLQ."

Cependant, elle a reconnu qu'elle avait participé, avec Richard Bizier et son mari, à un attentat à la dynamite. Elle a précisé: "J'y suis allée pour le protéger et éviter les soupçons. Je ne voulais pas qu'il fasse de bêtises ou qu'il mette la vie des gens en danger."

Jeanne Schoeters a témoigné lors de l'enquête préliminaire au sujet du dépôt de bombes de Bizier, accusé de conspiration lors du dépôt de deux bombes à retardement dans un immeuble de l'ARC situé dans le nord de Montréal, le 13 mai.

Jeanne Schoeters, son mari, qui n'a pas été appelé à témoigner, et Bizier, auraient conspiré dans cette affaire. Leurs déclarations volontaires seront entendues vendredi.

Méfait public

Ils sont accusés de méfait public dans le but de mettre en danger des vies humaines, et d'avoir causé une explosion qui aurait pu causer des morts, des blessures ou de graves dommages aux propriétés. La peine maximum prévue pour toutes ces accusations est la prison à perpétuité.

Les époux Schoeters et Bizier figurent parmi 18 personnes qui font face à un total de 158 chefs d'accusation à la suite des actes de sabotage du FLQ. Schoeters et quatre autres personnes sont accusées de meurtre sans préméditation au sujet de la mort d'un veillard de nuit de l'armée canadienne.

Cinq autres doivent subir aujourd'hui leur enquête préliminaire au sujet du dépôt de bombes à retardement dans des boîtes aux lettres, dont l'une a blessé le sergent-major Walter Leja.

Le juge Trottiér, qui dirige l'enquête préliminaire, doit prendre aujourd'hui une décision sur une demande de mise en liberté sous cautionnement pour Mme Schoeters, mère de deux enfants.

Bizier, qui avait d'abord refusé de témoigner, a changé d'idée après que le juge lui eût expliqué les droits et obligations en vertu de la loi. Bizier a témoigné lors de l'enquête préliminaire concernant Jeanne Schoeters, tandis que cette dernière a répondu aux questions lors de l'enquête de Bizier.

Aucun témoignage

Leurs avocats ont indiqué qu'ils n'apporteraient aucun témoignage lors de la déclaration volontaire des deux accusés, vendredi.

Avant de prêter serment, Bizier a déclaré qu'il refusait de témoigner.

Voir page 2: Jeanne Schoeters

Le juge Trottiér: le public n'est plus admis à l'enquête...

Le juge Emile Trottiér, qui préside l'enquête préliminaire des jeunes gens inculpés de terrorisme, a décidé hier d'interdire l'accès de la salle d'audience. Seuls seront désormais admis les personnes ayant obtenu un laissez-passer du bureau du procureur de la Couronne. Le juge Trottiér a précisé qu'il a été amené à prendre cette décision par suite des incidents nombreux qui ont marqué les audiences depuis le début de cette affaire, voici deux semaines.

Rappelons qu'un certain nombre de spectateurs ont été expulsés de la salle par des policiers sur l'ordre du président du tribunal. Un individu a même été condamné à un mois d'emprisonnement pour outrage au tribunal. Il avait refusé de quitter la salle et lancé le mot "Gestapo".

Quelques personnes ont été admises dans la salle la semaine dernière sur production de fausses cartes de presse, a rappelé le juge Trottiér qui s'est d'autre part élevé contre le comportement de certains spectateurs dont il a dit qu'ils avaient approuvé de la tête et autrement le refus de répondre des accusés.

Si des parents ou des amis des accusés veulent assister aux audiences, a dit le juge en conclusion, ils devront se mettre en rapport avec les avocats de la défense qui obtiendront pour eux des laissez-passer.

Jean Lesage dépose un premier budget supplémentaire de \$2 millions



QUÉBEC, (par M.T.). — Le premier ministre et ministre des finances a déposé, hier, à l'Assemblée législative un premier budget supplémentaire au montant de \$2.046.400.

On sait que les dépenses du budget régulier dont on n'a pas encore terminé l'étude en Chambre s'élèvent à \$1.045.245.000. Si on y ajoute le budget supplémentaire, on arrive au total de \$1.047.291.400.

Dans le budget déposé, hier, on prévoit \$15.000 pour l'enquête sur l'édition, le commerce et la diffusion du livre dans le Québec; \$150.000 pour la Commission d'aménagement de la cité de Québec; \$25.000 pour les enquêtes sur les commissions scolaires catholiques de Jacques-Cartier, de Verdun et d'Alma; \$15.000 pour le comité spécial chargé d'étudier la révision de la constitution; \$300.000 pour les unités sanitaires y compris les bourses au personnel technique; \$75.000 pour l'Office d'information et de publicité etc. Ce budget couvre quatorze ministères.

L'an dernier, le gouvernement avait présenté trois budgets supplémentaires.

John Diefenbaker: les libéraux ont plongé l'industrie dans le marasme

OTTAWA. — M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, a accusé hier l'administration libérale d'avoir créé tellement de confusion dans l'ordre économique que l'industrie est plongée dans le marasme. Il a demandé: "Pourquoi faites-vous échouer au développement du Canada?"

M. Diefenbaker a également présenté une motion de confiance sur laquelle on devait voter à 9 h. 45 hier soir. Cette motion se lit comme suit: "Les Communautés regrettent que le gouvernement, en n'arrivant pas à mettre fin à de nombreux doutes et incertitudes, ait créé et continué de créer la confusion et le chaos dans divers secteurs de l'économie, contribuant ainsi à un ralentissement déplorable de l'expansion et de l'accroissement attendu."

Le débat sur le budget s'étant terminé la semaine dernière, les règlements interdisent à M. Diefenbaker de faire des allusions directes aux propositions concernant ce budget. Mais il était net qu'il s'attaquait à deux points des discours du ministre des finances:

La taxe de vente de 11 p. c. sur les matériaux de construction et les machines destinées à la production;

Les divers changements apportés dans le système d'exonérations d'impôts ayant pour but d'agir contre les corporations dont la participation canadienne est de moins de 25 p. c. et d'encourager celles qui sont canadiennes dans une proportion plus importante.

Logements et travaux publics

M. E.C. Douglas, chef du NPD, a tenté de faire voter un sous-amendement demandant de fortes dépenses pour la construction de logements et pour des travaux publics, ainsi que l'uniformisation des prix des produits agricoles, mais M. Lucien Lamoureux, député libéral de Stormont et vice-président des Communautés, estima que ce sous-amendement était à l'encontre des

Voir page 2: John Diefenbaker

Expo: Deschatelets convoque Drapeau, Saulnier pour samedi

OTTAWA. — Le ministre des travaux publics a invité les autorités de Montréal à le rencontrer samedi afin de discuter les problèmes techniques relatifs à l'emplacement de l'Exposition universelle sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame. C'est du moins ce que l'on a appris hier de bonne

source dans la capitale fédérale.

On croit savoir que le ministre a invité le maire Drapeau et le président Saulnier, de même que d'autres fonctionnaires supérieurs de la ville. M. Deschatelets a reçu le rapport des ingénieurs chargés d'étudier les aspects techniques de

l'aménagement sur le fleuve. Ce rapport, qui émanait d'ingénieurs engagés par Montréal, a été soumis à l'examen des ingénieurs fédéraux de son ministère. Lorsque ceux-ci auront terminé l'étude des documents, tous les intéressés seront convoqués, a dit le ministre.

Gordon précisera la portée de la taxe de 11 pour cent d'ici lundi

OTTAWA. — M. Walter Gordon, ministre des finances, a déclaré hier aux Communautés qu'il fera, au plus tard lundi prochain, une déclaration aux Communautés sur l'application de la taxe de vente de 11 p. c. aux matériaux de construction et aux machines servant à la production. M. John Diefenbaker avait demandé auparavant à M. Chevrier, premier ministre suppléant, de mettre fin aux incertitudes concernant cette taxe. Il a cité M. Nicholson, ministre des forêts, qui aurait déclaré qu'il y aurait des modifications et des exceptions à cette taxe.

M. Chevrier répondit qu'il n'avait aucun renseignement sur les remarques de M. Nicholson.

M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-

l'Assomption-Montcalm, a demandé à M. Sharp, ministre du commerce, si le gouvernement a l'intention d'envoyer à l'étranger une mission commerciale pour y vendre des matériaux de construction, en raison de la nouvelle taxe de 11 p. c.

M. Sharp répondit que le gouvernement s'attend à une hausse de la construction cette année et que, s'il y a des surplus de matériaux de construction, le ministère du commerce s'efforcera, comme d'habitude de les vendre à l'étranger.

MÉTÉOROLOGIE

Moins chaud, moins humide. Risque d'orage. Min.: 60 — Max.: 80 (Maximum hier: 94)

Gratuité de SHEARER LUMBER CO. LTD MONTREAL

FÊTE DU JOUR

S. Héliodore, évêque

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau

Lesage: le programme...

(Suite de la première page)

lesse s'effectuera selon une méthode différente de celle qui a été appliquée jusqu'à maintenant; pour cette raison, certaines provinces, dont Québec, trouveraient peut-être difficile d'entreprendre la réalisation de programmes dans lesquels elles sont déjà engagées en matière de sécurité de la vieillesse ou de fonds de retraite transférables. Je suis d'avis que ce sujet doit autant que les autres, sinon plus, donner lieu à des échanges de vues entre les divers secteurs du gouvernement au Canada. J'ai certaines réticences à formuler sur le régime de retraite nationale que votre gouvernement veut mettre de l'avant, ainsi que sur ses implications. Je compte le faire au moment de la conférence suggérée, et en vous informant alors plus précisément des projets du Québec en ce domaine.

Aussi, je demande avec insistance qu'aucun projet de loi sur cette question ne soit étudié au parlement du Canada avant la tenue de cette conférence. Autrement, les provinces se trouveraient devant un fait accompli, ce qui n'est certainement pas l'objectif visé. Nous entrons au Canada dans une période où seules des consultations fréquentes feront naître l'esprit de coopération et de collaboration essentiel au respect des juridictions propres des provinces et du gouvernement central. Toute action unilatérale dans des domaines intéressants à la fois votre gouvernement et celui des provinces ne serait pas de nature à faciliter l'entente nécessaire.

Le chef de l'opposition m'a demandé que copie de la correspondance que nous avons échangée sur ce sujet soit déposée en chambre. J'ai l'intention de le faire mardi prochain.

Je vous prie d'agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(signé) JEAN LESAGE

M. Gérin-Lajoie...

(suite de la page 3)

Quebec Association of Protestant School Boards, Fédération des unions de famille.

3) Les groupes sociaux-économiques: Confédération des syndicats nationaux, Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec, Fédération des travailleurs du Québec, Association des manufacturiers canadiens, Association professionnelle des industriels, Union catholique des cultivateurs, Chambre de commerce de la province de Québec, Conseil de la Coopération du Québec.

Un mort, 4 blessés

CORNWALL — Quatre personnes ont été conduites à des hôpitaux de Montréal, tard, dimanche, par suite de blessures subies, vendredi soir, dans un accident routier près de Cornwall.

Cet accident a fait un mort, Roger LaSalle, 20 ans, de Hawkesbury, a été tué quand l'auto dans laquelle il se trouvait s'est écrasée sur un pylône en ciment, vendredi soir.

Les blessés sont: Evelyn Ladouceur, âgée de 23 ans, et Cécile Berlinguette, âgée de 17 ans, de Chute-a-Bouillon; Gerard Barnes, âgé de 22 ans, et Yvonne Beaudry, âgée de 19 ans, tous deux de Hawkesbury.

L'argent est-il le grand problème de votre ménage?

Avez-vous au foyer de fréquentes querelles d'argent? Vous en tenez-vous strictement à un budget fixe? Estimez-vous que l'achat d'une maison est un bon placement? SELECTION du Reader's Digest de juillet vous rapporte les résultats d'une enquête auprès de jeunes couples canadiens et américains sur l'argent et son rôle dans la vie conjugale. Lisez et voyez si vous connaissez les mêmes ennuis. Achetez votre SELECTION de juillet aujourd'hui même!

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUMONT
MONTREAL 35

Encouragez nos
annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 914, rue ALEXANDRE, PRÈS CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de bureau, salles de montage, machines de meubles de bureau, etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Norez notre nouveau téléphone: 861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT
MONTREAL VI. 9-2371

Expérience de 30 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

25 années de mariage de M. et Mme Lesage

QUEBEC — Les deux côtés de l'Assemblée législative se sont unis hier pour offrir au premier ministre Jean Lesage leurs meilleurs vœux à l'occasion de son 25^e anniversaire de mariage.

Parlant au nom des ministres, M. René Hamel, ministre du Travail, a tenu à rappeler que M. Lesage avait rencontré son épouse à l'occasion d'une campagne électorale. Il a trouvé là l'explication de la collaboration que Mme Lesage a toujours accordée à son mari à son ascension dans la vie politique. Il a voulu aussi souligner le grand esprit familial qu'a toujours conservé le premier ministre malgré une vie politique des plus accablantes.

En concourant aux vœux exprimés par M. Hamel, le chef de l'opposition a reconnu combien "taxante" peut être la vie publique. M. Daniel Johnson n'est pas allé aussi loin que le ministre du travail, qui avait souhaité célébrer en Chambre les noces d'or de M. Lesage alors que celui-ci serait encore premier ministre. Si tel devait être le cas, ce serait, quant à lui, après un séjour de 22 ans dans l'opposition.

M. Johnson a aussi fait part de son admiration sincère pour l'épouse du premier ministre après avoir épilogué sur sa "responsabilité de nous garder son homme en bonne santé, de bonne humeur et toujours prêt à faire davantage pour le bien de la province, du moins en intention".

Dans ses remerciements, M. Lesage a noté "les sacrifices énormes" que doivent consentir les épouses des hommes publics, qui non seulement doivent prendre en charge l'administration de la maison et la responsabilité d'élever les enfants, mais qui doivent également occuper de politique active, même si elles n'aiment pas ça "autant que ma femme à moi".

Et le premier ministre de conclure avec humour qu'il avait connu un mois assez dur en juin: atteindre l'âge de 51 ans, 25 ans de mariage et devenir grand-père pour la première fois. "Tout cela, dit-il, en l'espace d'un mois, c'est un coup assez dur pour un homme qui se pense encore jeune et qui espère le rester longtemps".

Successeur libéral de Paul Earl choisi le 30 juillet dans le comté de N-D-G

QUEBEC — Le parti libéral tiendra un congrès le 30 juillet prochain, à Montréal, pour le choix d'un candidat dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce. Le siège du député de ce comté est vacant depuis la mort du ministre du revenu, M. Paul Earl, le 22 mai dernier.

La date de l'élection complémentaire n'a pas encore été fixée.

M. Thompson, chef du Crédit social et M. T. C. Douglas, chef du NPD, ont tous deux critiqué la taxe de 11 pour cent.

M. Thompson a déclaré que cette taxe constituait le pire coup porté depuis de nombreuses années à l'économie, et qu'elle avait déjà eu comme conséquence un ralentissement de la construction.

Il a de nouveau demandé que la taxe soit suspendue au moins jusqu'au 1^{er} janvier prochain.

Pour sa part, M. T. C. Douglas a déclaré que le gouvernement libéral était déjà "à bout de souffle" après les coups de trompette qui ont accueilli ses "60 jours de décision".

P. RÈTRE MARIÉ
GRONINGEN, Pays-Bas. — Deux agences de nouvelles hollandaises ont rapporté que le pape Jean XXIII avait accordé à un Hollandais marié la permission de devenir prêtre. L'agence de nouvelles catholiques des Pays-Bas et l'agence de nouvelles des Pays-Bas ont toutes les deux communiqué la nouvelle que le pape Jean XXIII avait permis l'ordination de M. Loos, 55 ans, qui est devenu pasteur de l'Eglise réformée de Hollande en 1933 et qui s'est converti au catholicisme en 1955. L'ordination sera faite "en temps et lieu", ont dit les agences, ajoutant que M. Loos deviendra alors le deuxième prêtre marié de l'Eglise catholique. Le Vatican annonça en 1951 que le pape Pie XII avait autorisé un pasteur luthérien allemand de 70 ans à continuer de vivre avec sa femme malgré son élévation au sacerdoce. Les services de presse du Vatican faisaient alors publier que cette décision de Pie XII était motivée par des "raisons exceptionnelles".

RCMP et sécurité

OTTAWA — Le gouvernement n'envisage pas, du moins pour l'instant, la création d'un tribunal d'appel auquel pourrait s'adresser quiconque est tenu pour suspect par la Gendarmerie royale. M. Chevrier, qui répondait à la question de M. T. C. Douglas (NPD), s'est borné à dire que le gouvernement continue d'étudier cette question. Le ministre de la Justice a cependant tenu à souligner que la question fait l'objet d'une étude très attentive. Mais, a poursuivi M. Chevrier, elle sera longue, attendu qu'il faut d'abord consulter les divers ministères et les sociétés de la Couronne.

Aide à la Barbade

OTTAWA — Le Canada fera à la Barbade un don de 50.000 ampoules de vaccin antipoliomyélique dont la valeur marchande s'élève à \$5.500. En annonçant la nouvelle hier aux Communes, le premier ministre suppléant, M. Chevrier a précisé que les colis seront acheminés sur les Antilles par avion d'Air-Canada. La Barbade a en outre demandé au gouvernement canadien deux poumons d'acier. Ottawa songe à donner suite à cette requête afin de combattre l'épidémie de polio dans ce pays.

La PEN, à la conférence int. de la presse étudiante

La Presse étudiante nationale a été invitée à représenter le Canada lors de la 11^e conférence internationale de la Presse étudiante qui doit avoir lieu du 25 au 31 juillet, à Hambourg en Allemagne. C'est la première fois que la PEN est invitée à représenter ses 90 journaux étudiants-membres à une conférence internationale; auparavant, seule la Presse universitaire canadienne de langue anglaise, représentait le Canada à l'étranger.

Dans une lettre adressée à M. Robert Gratton, président de la PEN, le chargé de presse du secrétariat de coordination des unions nationales d'étudiants (COSEC), M. Jean Carrière (un ancien directeur de La Rotonde de l'université d'Ottawa) soulignait que le volume d'étudiants et journalistes publiés par la PEN en novembre 1962, allait inspirer la rédaction des documents de travail de la 11^e conférence internationale.

Une bourse d'étude à Jacques Laganière

C'est un élève de troisième année à la faculté d'agriculture de l'université Laval, Jacques Laganière, de Portneuf, qui a remporté le concours ouvert à tous les étudiants en agronomie de langue française et de langue anglaise par la Dominion Potash Limited. Au moment d'annoncer la nouvelle, M. Théodore Mongeon, secrétaire général de la Corporation des agronomes de la province de Québec, a signalé que l'initiative de la compagnie commanditaire était une façon heureuse de favoriser l'étude des problèmes de l'agriculture québécoise et de participer à leur solution.

Concours de l'Expo provinciale de Québec

L'exposition provinciale de Québec — du 29 août au 3 septembre prochain — offrira ses concours habituels aux artistes et aux bricoleurs.

Le concours national d'art et de photographie est accessible à tous les Canadiens. Il comporte une liste de prix de \$1.450. Cette année, il y a une nouvelle classe, celle de la photo en couleur. La date limite d'inscription est le 6 août.

Le concours provincial de travaux de loisirs s'adresse à tous les résidents de la province de Québec. Il offre un montant de \$800. en prix. Il fait appel plus particulièrement aux groupements, associations, institutions, mouvements de jeunesse, etc. La date ultime d'inscription est le 17 août.

Les formulaires d'inscription pour les deux concours sont disponibles à l'exposition provinciale, Parc de l'Exposition, Québec 3.

Journées vétérinaires à Hull, les 16 et 17 août

On se rappellera que les 13^es Journées vétérinaires du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec auront lieu cette année à Hull, Québec, les 16 et 17 août. Le comité local est sous la présidence du Dr Paul Boulanger de Hull. Les journées sont biennales et se situent entre les congrès.

Le comité des relations culturelles et scientifiques du Collège travaille actuellement à la préparation du programme dont voici dans les grandes lignes un aperçu de ce que sera cette réunion professionnelle.

Les assises seront précédées tout d'abord par le tournoi annuel de golf de la profession.

L'inscription aura lieu vendredi à l'hôtel Duvernay et l'ouverture officielle à l'hôtel de ville de Hull et le soir, assemblée générale du Collège et de l'Association des diplômés de l'école de médecine vétérinaire.

Important projet de la cie Reichhold à Ste-Thérèse

La compagnie de produits chimiques Reichhold Limitée du Canada (Reichhold Chemicals Canada Limited) annonce un projet de construction immédiate d'une fabrique de formaldéhyde de grande capacité, à leur usine de Sainte-Thérèse.



Cette magnifique habitation de l'île Perrot, sise sur un terrain de 230 pieds par 650 pieds, à 1248, boul. Perrot, alimentée à l'eau de source, habitable été et hiver, 220, garage 24 x 24, peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht. Elle est mise en vente par le propriétaire.



en bref

de Blainville près de Montréal. On y produira des millions de livres de formaldéhyde concentré, suivant un procédé nouveau et unique, breveté et découvert par leur firme-sœur des Etats-Unis. Ce procédé a donné ses preuves dans plusieurs installations majeures tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. On maintiendra les dépenses au minimum grâce aux facilités existantes à Ste-Thérèse. On compte commencer cette nouvelle production au début de l'automne 1963.

Souscription de la BCN à l'U. de Sudbury

Lors d'une réunion du Comité exécutif du Conseil des régents de l'université de Sudbury, le Père Lucien Matte, S.J., recteur, a fait part aux membres d'une souscription au montant de \$50.000 de la Banque Canadienne Nationale.

Le Père Matte continuait en disant que cette souscription était la première du domaine commercial. Il ajouta que ce don substantiel de la Banque Canadienne Nationale permettrait aux autres institutions bancaires de faire de même. Le Père Matte laisse savoir aux membres que les banques à charte du Canada seraient invitées à participer au programme d'expansion de l'université de Sudbury. Le coût total des cinq phases se chiffre à \$7.800.000. La campagne de souscription de l'université de Sudbury sera inaugurée officiellement l'automne prochain.

En apprenant la nouvelle, Son Excellence Monseigneur Alexander Carter, D.D., LL.D., évêque du diocèse de Sault-Ste-Marie et chancelier de l'université, fit les commentaires suivants: "Cette souscription importante de \$50.000 de la Banque Canadienne Nationale ouvrira les portes du commerce et de l'industrie et sert d'exemple à tout le Canada".

Cours de géographie à l'université Laval

Pour la dixième année consecutive, l'Institut de géographie de l'université Laval annonce la tenue d'une session de cours d'été en géographie. Ces cours s'adressent aux membres du personnel enseignant des écoles secondaires, des collèges, des écoles normales et, en général, à toutes les personnes qui peuvent s'intéresser à la géographie.



MON DEVOIR MES VACANCES

La meilleure nouvelle de l'année
je l'apprends toujours par Le Devoir
Je fais suivre mon journal et
je m'abonne pour mes vacances

LE DEVOIR

SERVICE DU TIRAGE

434 Est. Notre-Dame, Montréal 1 — VI. 4-3361

Les étudiants qui s'inscrivent à ces cours peuvent préparer un diplôme en trois ans s'ils satisfont à toutes les exigences de l'Institut de géographie.

La session de cette année durera quatre semaines. L'inscription a lieu le 2 juillet et les cours se termineront le 27 du même mois.

Le programme comporte quatre jours d'excursions et de travaux sur le terrain dans la région du Saguenay et celle du Lac-St-Jean, dans Charlevoix, Baie-St-Paul et l'île-aux-Coudres.

Les cours portent sur la géomorphologie, la climatologie, l'industrie, la géographie politique, la géographie du Canada et celle de l'Arctique. L'enseignement est assuré par une équipe composée des professeurs suivants: MM. Pierre Blais, agrégé de l'université en France; Paul Bussières, secrétaire de l'Institut de géographie; Louis-Edmond Hamelin, directeur du Centre d'études nordiques de Laval, et Fernand Grenier, directeur de l'Institut de géographie.

Le comité de vigilance félicite la S.S.J.B.

Le Comité de vigilance nationale, organisme nationaliste voué à l'unité nationale québécoise, approuve et félicite la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de sa prise de position vigilante en demandant pour le Québec l'unité linguistique.

Le CVN demande à toutes les associations de répandre l'idée du français comme langue officielle dans l'Etat du Québec.

On se souvient que le CVN qui groupe des hommes d'affaires et des professionnels Canadiens français fut le premier organisme à s'interroger publiquement sur la décadence mais célèbre affaire de la Place des Arts.

Président de la Société historique du Canada

Lors de sa réunion annuelle, dans le cadre du congrès général des sociétés savantes qui s'est tenu à Québec, M. Marcel Trudel, directeur de l'Institut d'histoire de l'université Laval, a été élu président de la Canadian Historical Association (Société historique du Canada). Il aura à diriger l'activité de cette Société au cours de l'année 1963-1964 et à présider le congrès de 1964 qui aura lieu à Charlottetown (Île-du-Prince-Edouard). M. Trudel succède à Mme Hilda Neatby, professeur à l'université de Saskatchewan. La société a élu pour vice-président M. Mason Wade, historien bien connu pour ses études sur le Canada français.

Littérature spirituelle

St-Pierre d'Alcantara et les chemins de l'oraison

Sous le titre "Le chemin secret de l'oraison" le Père Léandre Poirier, O.F.M., vient de publier une traduction unifiée de deux traités de saint Pierre d'Alcantara: "De l'oraison et de la méditation", et "De la dévotion". Saint Pierre d'Alcantara a non seulement exercé une grande influence sur sainte Thérèse d'Avila dont il fut le directeur et le conseiller, mais il est célèbre aussi par cet ouvrage sur l'oraison, dont sainte Thérèse a fait l'éloge, et qui a eu quel que 170 éditions en quatre siècles.

L'ouvrage est précédé d'une introduction du Père Walter Bédard, O.F.M., qui rappelle le succès qu'a eu ce traité d'oraison, et l'explique par le fait qu'il met "à la portée de tous, des séculiers et des religieux, des pauvres, des simples, autant que des directeurs et des théologiens, une doctrine à la fois dense et limpide, large, précise et équilibrée, intégrée, traditionnelle et dynamique à souhait".

Cette méthode suit les étapes de la messe. La méditation comporte sept parties: d'abord l'acte de contrition qui correspond au confiteor; ensuite une lecture; en troisième lieu une réflexion, dont le parallèle à la messe est l'homélie qui suit l'épître et l'évangile; viennent ensuite les étapes principales: action de grâce correspondant à la préface; l'offrande au Père de nous-mêmes et du Christ, comme à la consécration; la demande, et enfin l'aspiration vers l'amour de Dieu, qui est une communion spirituelle. Le caractère dominant de cette méditation, c'est l'action de grâce.

Le traité comporte d'abord un chapitre sur la dévotion, but de l'oraison, un autre sur les conditions du progrès spirituel, puis la description de l'oraison, ses principes directeurs, ses difficultés, et des mises en garde; enfin, en appendices, des textes d'initiation et un plan de réforme personnelle et de progrès spirituel.

(Editions Fides, dans la collection "Les maîtres de la spiritualité").

Une présentation moderne de la spiritualité ignatienne

Le Père François Roustan, S.J., vient de publier dans la collection "Christus, aux éditions Desclée de Brouwer, "Une initiation à la vie spirituelle" qui adapte à notre temps et au contexte du monde moderne l'entreprise fondamentale de la vie intérieure du dialogue avec Dieu. Les itinéraires classiques sont variés; celui-ci se situe dans la tradition issue de Saint Ignace, qui convient à la vie active. L'auteur s'inspire des recherches contemporaines en matière de théologie et d'écriture Sainte, et du retour des chrétiens aux sources de la Bible et des Pères.

Cette spiritualité est centrée sur la décision d'accomplir la volonté actuelle de Dieu, chacun selon son état et sa vocation particulière; elle s'appuie sur l'Evangile, sur la contemplation de l'humanité du Christ qui soutient les premiers pas dans la voie de l'Esprit et aussi l'ascension des grands mystiques. Cette recherche de Dieu, ce programme de conformité à sa volonté impliquent des thèmes traditionnels que l'auteur reprend pour les hommes d'aujourd'hui: le combat spirituel, le discernement des esprits, le rôle de l'épreuve, le progrès spirituel et ses moyens essentiels qui sont la prière, la pénitence et l'action.

Dans ce cadre se déploie une doctrine mise à jour selon les préoccupations de notre époque, par exemple le rappel que le dialogue solitaire avec Dieu s'épanouit dans une large charité parce que "notre salut ne pourra trouver son achèvement que dans celui de l'humanité tout entière". Dans ce trépied de la certitude d'une présence, de la possibilité d'un dialogue et de la solitude qui ouvre aux autres, l'auteur voit une image de l'amour trinitaire. Identifiés au Christ qui est à chaque instant un pur "recevoir" de son Père, nous pouvons nous laisser porter par l'amour qui est Esprit. Ce plan divin se déroule de siècle en siècle, et la vie spirituelle apostolique consiste à se laisser rencontrer comme fils par le Père pour lui rendre ce qui lui appartient: nous-mêmes, l'humanité et le monde.

NOS Suggestions

pour votre DINER D'AFFAIRES

La maison du petit cochon vivant

Stationnement gratuit
Réservation: CR. 1-1188
St-Hubert et St-Grégoire

Dinners complets maintenant \$3.75 et plus
Pas de frais de couvert

Thérèse GUERARD soprano
Fernando CHIOCCIO mezzo-soprano
JEAN ELIE virtuose au piano
DAVID SERKIN basse

Exposition
Dr Arthur Lian, r.
Tuldo Molinari
Moe Kleinblatt
Claude Trousseau

Votre endroit favori pour l'opéra

Le doyen... des restaurants français

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Repas complets à compter de \$1.50

Dinners à compter de \$2.50

chez Stien

Cartes de crédit acceptées
Licencié

Air climatisé
Stationnement gratuit

2149 rue Mackay
Ouvert jusqu'à 1 a.m.

Montréal VI. 2-9139

BIENVENUE AU MOULIN A 101 CREPES

préparées à la Parisienne avec 101 différents remplissages délicieux, connues par les gourmets du monde entier; nous sommes certains que vous les aimerez toutes et que nous vous garderons comme notre client régulier.

MOULIN 101 Crêpes RESTAURANT

DINERS D'AFFAIRES à partir de \$1.25
MENU CONTINENTAL COMPLET

Du mercredi au dimanche
vedette invitée
ETA GARAL
artiste brésilienne

1250 rue Stanley, Montréal — 861-5234
(Entre Ste-Catherine et Dorchester)
Ste-Adèle, route 11 (Voisin de la Sta. BP)

ELECTRICITÉ

La date-limite pour l'achat des actions: le 26 juillet

L'Hydro-Québec a fixé au 26 juillet 1963 la date-limite pour se prévaloir des offres d'achats d'actions ordinaires des compagnies d'électricité expropriées. Les actionnaires qui possèdent des actions privilégiées de ces organismes ont jusqu'au 23 août 1963 pour se prévaloir de leurs droits.

Cependant, ce délai ne s'applique pas aux détenteurs d'actions ordinaires de la Northern Quebec Power Company, pour lesquels la date définitive d'expiration de l'offre a été fixée antérieurement au 28 juin 1962.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a déclaré que ceux qui détenaient plus de 90 pour cent des actions ordinaires et privilégiées de ces compagnies ont accepté les offres.

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 3 JUILLET 1963

Création d'une fédération des services sociaux de la province

Les représentants de la majorité des services sociaux privés qui, dans la province, s'occupent de la réhabilitation des familles, ont décidé à l'unanimité de former une fédération dont l'objectif vise à la promotion des services sociaux offerts aux familles en difficulté. Cette décision a été prise lors de deux journées d'études qui ont eu lieu récemment, à Trois-Rivières. Les assises ont été dirigées par M. Gilles Lacroix, t.s.p., qui a été élu au poste de président du nouvel organisme.

Le comité de la Fédération des services sociaux à la famille a été constitué comme suit: président, M. Gilles Lacroix, t.

s.p., de Trois-Rivières; vice-président, M. l'abbé Lucien Girard, t.s.p., de Sherbrooke; trésorier, M. Gerald Sylvestre, t.s.p., de Joliette; secrétaire, M. Louis Beaupré, t.s.p., de Valleyfield; directeurs, M. Roch Pariseau, t.s.p., de Hull, M. Fernand Lord, t.s.p., de Sainte-Anne de la Pocatière, et M. Richard Sarazin, t.s.p., de St-Jean.

La Fédération aura pour objectif de grouper en vue d'une unification de pensée et des efforts, tous les services sociaux du Québec qui travaillent à la sauvegarde et à la consolidation des valeurs familiales. A cette fin, elle mettra sur pied les services requis, comme un secrétariat, des comités de planification, de classification des agences, de recherches et autres.

La Fédération des services sociaux à la famille se met à l'œuvre immédiatement, afin de réaliser un programme d'action au bénéfice des familles qui font appel au service social, afin de retrouver l'équilibre perdu ou en danger.

L'UCC, opposée aux armes nucléaires

L'Union catholique des cultivateurs, qui groupe plus de 43,000 agriculteurs et forestiers, s'est prononcée contre l'acquisition des armes nucléaires. L'UCC estime que notre pays n'a pas les moyens de devenir une puissance nucléaire et de contribuer financièrement à la politique nucléaire des États-Unis.

"Au moment où notre gouvernement québécois manque d'argent pour réaliser un vaste programme d'aménagement rural, pour instituer un régime complet de sécurité sociale, pour développer l'éducation et établir la gratuité scolaire à tous les niveaux; au moment où le gouvernement fédéral renouvelle des déficits, impose de nouvelles taxes et refuse aux provinces la part de revenus dont elles ont besoin pour répondre à leurs obligations, l'U.C.C. regrette fortement que l'on décide d'investir de l'argent dans l'acquisition d'armes nucléaires qu'elle estime que les fins auxquelles on les destine, d'autant plus qu'un tel geste est tout à fait inutile pour notre pays et représente un danger accru de destruction de l'humanité".

Les commissions scolaires de St-Jean protestent contre la prise de position de l'APLENC au sujet d'une école normale

L'Association des commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean s'élève vigoureusement, dans un communiqué remis à la presse, contre une prise de position de l'Association des professeurs laïcs des écoles normales catholiques du Québec. L'APLENC s'était inscrite en faux contre une requête des Frères de l'instruction chrétienne qui désiraient construire, à leurs frais, une école normale pour garçons à Laprairie. Il s'agit d'un projet de quatre ou cinq millions de dollars au sujet duquel le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa réaction.

Dans un récent mémoire au ministre de la jeunesse, l'APLENC estime que cette initiative des F.I.C. est "malheureuse". "Confier à une communauté religieuse une école normale destinée à des laïcs constitue pour le moins un anachronisme en 1963, affirment les professeurs laïcs. Au moment où l'Eglise reconnaît enfin aux laïcs une place respectable dans l'enseignement et dans les postes de direction, au moment où les laïcs peuvent et veulent prendre une part active à la direction de l'enseignement, nous voyons mal qu'une communauté religieuse tente de diriger une école normale de laïcs et nous priver ainsi de l'exercice d'un droit réel. Dans toute la province de Québec, les laïcs ne dirigent que deux écoles normales sur 150. Est-ce le moment d'en confier encore une autre à des religieux?"

L'APLENC estimait en outre dans son mémoire que le gouvernement commettait une erreur grave en autorisant la construction d'une école normale à Laprairie plutôt que dans un autre centre. A cet égard, les professeurs laïcs déclarent que leur opinion est partagée par le service des écoles normales du D.I.P.

Contre cette prise de position de l'APLENC, l'Association des commissions scolaires de Saint-Jean publie un long communiqué qui dénonce en termes violents "les préjugés", le "sectarisme", "l'oubli des principes les plus élémentaires du civisme" et la "méconnaissance de l'histoire" qui caractérisent le texte des professeurs laïcs.

"Les commissaires ont peine à admettre que pareille mentalité puisse exister au sein du personnel laïc des écoles normales de la province, sauf à l'état larvé et chez une fraction infime de ses membres". Les commissaires sont "scandalisés de voir un groupe d'instituteurs d'élite disposés à promouvoir leurs intérêts particuliers ou étroitement collectifs par le recours aux autorités gouvernementales, si besoin est, en vue de supprimer la concurrence et arriver à leurs fins, quitte à frustrer d'une part importante de leurs droits une classe de citoyens juridiquement et académiquement qualifiés pour remplir certains rôles, et à priver du même coup la jeunesse étudiante des fruits de leur travail tant professionnel qu'apostolique".

L'association proteste énergiquement "contre les démarches entreprises par l'APLENC auprès du ministre de la jeunesse pour priver la rive sud d'une école normale qui lui est offerte à des conditions exceptionnellement généreuses à un moment où l'urgence de professeurs masculins qualifiés se fait cruellement sentir".

Les patageuses, ouvertes durant les fins de semaine

Les patageuses du service des parcs seront désormais ouvertes les samedis et dimanches après-midi.

Le président du comité exécutif a dit que des instructions ont été données pour que les patageuses soient ouvertes sept jours par semaine à compter de samedi prochain.

Un nouvel évêque auxiliaire dans le diocèse d'Ottawa

OTTAWA. — Le nouvel évêque auxiliaire à Ottawa, Mgr René Audet, doit être consacré le 31 juillet en la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, par son archevêque, Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p.

Le nouvel évêque auxiliaire désigné a prêté serment d'office hier en la chapelle de la délégation apostolique en présence du délégué apostolique, Mgr Sebastiano Baggio, ainsi que de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Lemieux.

Montréal signe un contrat de travail avec ses contremaîtres

L'administration municipale de Montréal a signé un nouveau contrat de travail hier avec ses quelque 300 contremaîtres.

Le nouveau contrat comporte une hausse de traitement moyenne de 6 p.c. et une nouvelle classification qui réduit le nombre des échelles de salaires à 6 au lieu d'une vingtaine qu'elles étaient auparavant.

Ce contrat entraîne, pour la ville, une dépense supplémentaire de quelque \$155,000 pour cette année.

M. Gérin-Lajoie publie la liste des 32 associations consultées en vue de créer le Conseil de l'éducation

QUEBEC (DNC) — Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a rendu publique une lettre adressée aux trente-deux associations invitées à proposer des listes de noms parmi lesquelles seront choisis les premiers membres du Conseil supérieur de l'éducation.

Les universités et leurs professeurs, qui ne sont pas constitués en associations provinciales, ne font pas partie des associations consultées. M. Gérin-Lajoie souligne qu'il faudra trouver un mécanisme qui permette quand même à des groupes aussi importants de participer au choix des membres du Conseil.

De plus, le ministre convient que, malgré le soin avec lequel on a procédé, certains oublis regrettables ont pu se produire dans l'établissement de la liste des associations et que celle-ci est susceptible d'être complétée.

Les groupements qui n'auront aucun de leurs membres au Conseil ne seront pas nécessairement exclus de celui-ci, précise M. Gérin-Lajoie. Ils pourront être appelés à participer à ses activités au niveau de ses quatre commissions qui compteront de neuf à quinze membres chacune.

Voici la liste des associations consultées, lesquelles se divisent en trois groupes.

1) Les Associations d'éducateurs professionnels: l'Association des enseignants de l'enseignement professionnel, l'Association des directeurs généraux des écoles, Fédération of English Speaking Catholic Teachers, Fédération des Frères éducateurs du Canada, Association professionnelle des inspecteurs d'écoles catholiques, Corporation des instituteurs et institutrices catholiques, Association des instituteurs de religieuses enseignantes, Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé, Association des professeurs laïcs des écoles normales catholiques, Association professionnelle des professeurs laïcs de l'enseignement classique, Québec Association of Protestant School Administrators, Provincial Association of Protestant Teachers.

2) Les Associations d'administrateurs scolaires, les associations de parents et autres groupements d'éducateurs: Fédération des collèges classiques, Fédération des commissions scolaires catholiques, Québec Federation of Protestant Home and School Association, Institut canadien d'éducation des adultes, Association des instituteurs familiaux, Association d'éducation du Québec, Fédération des associations de parents-maîtres.

(Suite à la page 2)

Une tornade balaie le nord-ouest québécois: 75 bâtiments démolis

LA SARRE. — Sans aucun avertissement, une tornade a balayé une région agricole de 15 milles dans le nord-ouest québécois, lundi, laissant sur son passage au moins un mort et des millions de dollars de dégâts à la propriété.

Des vents violents ont démolé au moins 75 maisons et granges et blessé 7 personnes dans les régions agricoles de Dupuy, Palmarolle, Ste-Germaine et Ste-Claire, en Abitibi.

La seule victime connue de cette tempête est Bernard Audet, âgé de 14 ans, de Ste-Germaine, tué alors qu'il se dirigeait en courant vers la maison de ferme de ses parents. Une grange s'est effondrée sur lui.

Mais des rapports en provenance de régions plus éloignées disent qu'au moins 3 personnes auraient perdu la vie. Les lignes de communications et d'électricité ont été rompues. Les routes sont bloquées par des arbres arrachés et projetés sur la voie publique.

La police provinciale à Montréal dit que son téléscripteur qui relie le quartier général à son district d'Abitibi a cessé de fonctionner entre 1 h et 2 h du matin, lundi.

Des résidents ont dit que la tornade est la pire dont on ait été témoin dans cette région, située à 350 milles au nord-ouest de Montréal.

Des immeubles complets ont été soulevés de terre, au plus fort de la tempête, et projetés à des centaines de pieds plus loin. La toiture d'un immeuble, à Ste-Germaine, a été soulevée et projetée de l'autre côté de la route.

Les estimations préliminaires indiquent que les dégâts dépasseront les \$3,000,000.

On n'a pu évaluer immédiatement les dégâts causés aux récoltes par la pluie et la grêle.

La 2e tranche du rapport Salvat: pas avant jeudi

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre, M. Lesage, a annoncé, hier, à l'issue du conseil des ministres, que la deuxième tranche du rapport Salvat ne serait pas communiquée au public avant jeudi de cette semaine, et peut-être plus tard.

Le conseil des ministres n'a pas encore eu le temps d'étudier ce rapport, a-t-il dit, en réponse à la question d'un journaliste. Il lui demandait si ce rapport entraînerait l'adoption d'une législation spéciale, ou des poursuites contre des individus en particulier, le premier ministre a dit d'attendre la publication du rapport.

Par ailleurs, M. Lesage a déclaré que le conseil des ministres n'a pas encore eu le temps d'étudier la proposition faite par les représentants syndicaux au comité parlementaire de relations industrielles, au sujet de la création d'une commission d'enquête sur les modalités de l'intervention gouvernementale dans les négociations collectives dans les secteurs privés subventionnés par l'Etat.

Toutes les forêts, maintenant ouvertes à la circulation

QUEBEC (DNC) — Par suite des averse et orages de la fin de semaine, le ministre des Terres et Forêts a annoncé hier que toutes les forêts du Québec sont maintenant ouvertes à la circulation. La circulation dans certaines forêts du nord-est du Québec avait été interdite la semaine dernière à cause du danger d'incendie.

Le ministre annonce aussi que plusieurs incendies ont été causés par la foudre durant la dernière fin de semaine mais que la plupart ont été maîtrisés rapidement.

Quelques feux d'une certaine importance n'étaient pas encore maîtrisés hier, ces feux, dont la superficie varie de trois à vingt milles carrés, se situent dans la région des Escoumins, de Saint-Siméon de La Tuque et de Sanmair.

EXIGEZ TOUJOURS... L'EXCLUSIF!

Souvent imitée... Jamais égalee...

- AUVENTS ET RAMPE EN FIBRE DE VERRE
- "CARPORTS" ET "PATIO" FIBRE DE VERRE ET ALUMINIUM
- PORTES ET FENETRES ALUMINIUM ET VINYL



EN FIBRE DE VERRE FILON

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

Capri Fiber Glass Awning

1960 ouest, NOTRE-DAME

WE. 7-9441



Vient de paraître

PERCÉ

Une invitation au voyage et à la découverte d'un des lieux les plus beaux et les plus attachants du monde

ET LES OISEAUX DE L'ÎLE BONAVENTURE

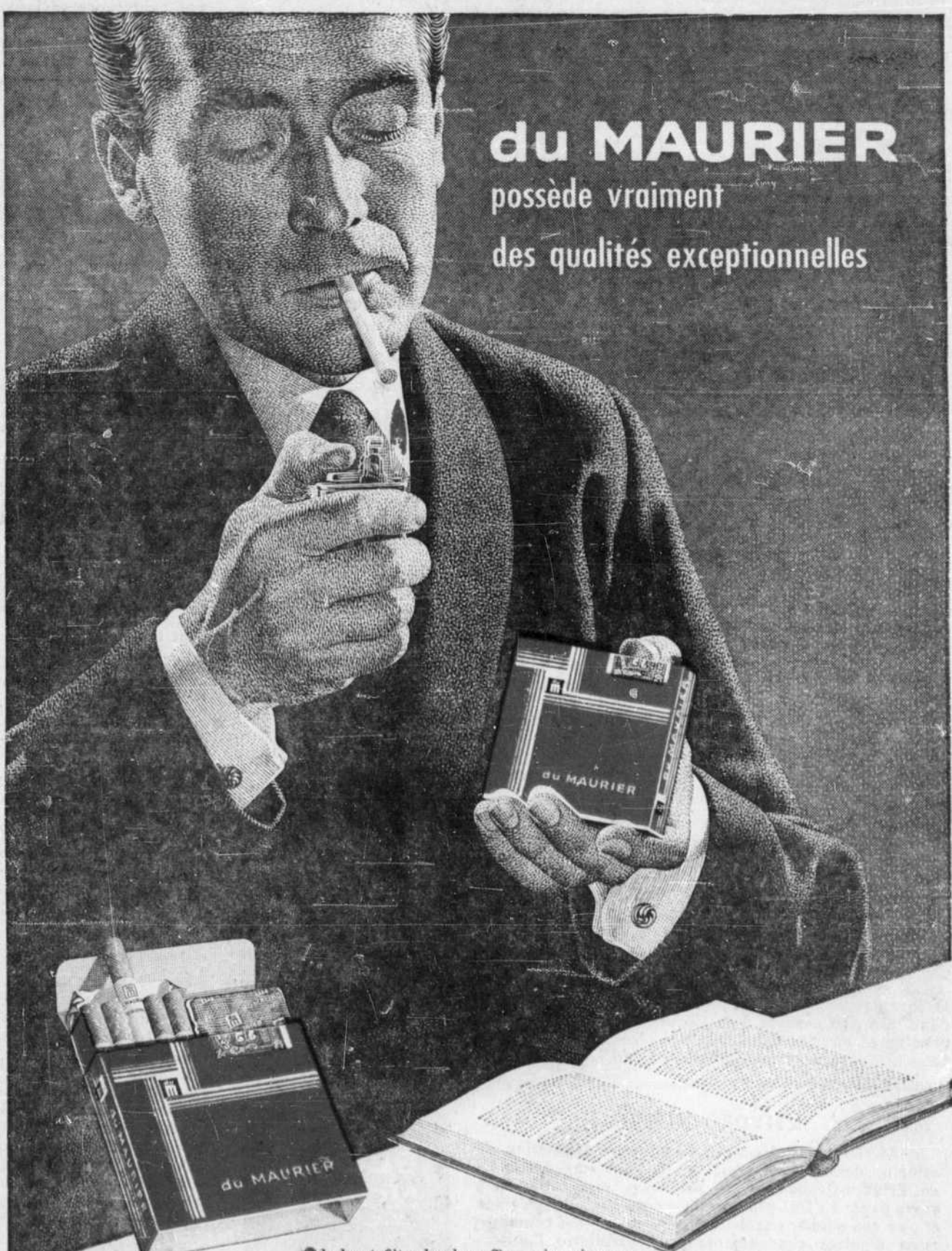
PAR CLAUDE MÉLANÇON

\$1.00

• 15 photos hors texte et 11 illustrations



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST DENIS, MONTREAL
V 7-2281



du MAURIER possède vraiment des qualités exceptionnelles

- Le bout-filtre le plus efficace jamais conçu
- tabacs de Virginie extra-doux du meilleur choix
- saveur riche—douceur exceptionnelle
- fermeté qui assure un plaisir de fumer prolongé



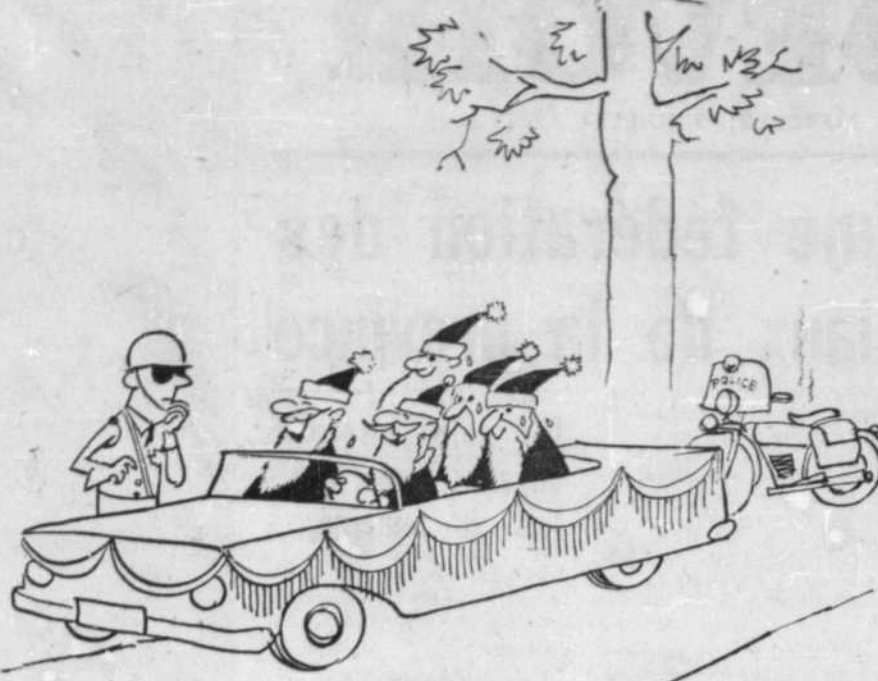
du MAURIER

Une cigarette de Virginie réellement plus douce avec le SUPER-FILTRE "Milleux" EXCLUSIF

Est-ce la naissance d'un socialisme canadien-français?

BLOCS NOTES

Malgré cette dernière réserve, le gouvernement tient la promesse de M. Lévesque, car pour les taxes locales, la loi de l'Hydro ne s'applique pas aux territoires desservis par les entreprises nationalisées; en effet, ces compagnies continuent d'exister et elles paieront toutes les taxes municipales et sociales auxquelles elles étaient assujetties avant la nationalisation; celles qui payaient des impôts sur leurs barrages continueront de le faire. Ces villes ne perdent donc aucun revenu.



La Commission de "Foi et Constitution":
de Lausanne 1927 à Montréal 1963

Avec ces changements l'Hydro-Québec pourra tirer de la nationalisation tous les avantages qu'on en attend pour la planification et la coordination de cette grande richesse naturelle. Les besoins des régions peu développées exigeront des dépenses et des déficits, mais cela sera plus que compensé par les gains obtenus en récupérant les profits des anciennes entreprises privées et les impôts qui étaient versés à Ottawa sur ces profits.

La méthode doctrinale d'Amsterdam

Elle fut expérimentée à Amsterdam dans l'étude d'un sujet capital: "L'Eglise universelle dans la doctrine d'Amsterdam".

LE DEVOIR

Abonnements : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue : \$20. Ailleurs au Canada : \$16. A l'étranger : \$25. Édition du samedi : \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Téléphone : Victor 4-3361

Téléphone : Victor 4-3361

Adenauer souligne la nécessité d'une collaboration avec les E.-U. et défend la politique européenne de l'Allemagne

BONN. — Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Konrad Adenauer, a émis l'opinion que l'unité européenne "doit se poursuivre en collaboration étroite avec les Etats-Unis". Au cours d'une interview avec un représentant de la Presse associée, le vieil homme d'Etat a défendu le nouveau traité d'amitié germano-français en expliquant que la réconciliation des deux antagonistes traditionnels était "une condition préalable à toute forme de collaboration européenne".

Passant rapidement en revue ses 14 années de chancellerie de l'Allemagne de l'Ouest, M. Adenauer a souligné les réalisations qui lui ont procuré le plus de satisfaction personnelle.

"Un regard rétrospectif sur la vie politique allemande démontre à mon avis que la plus grande réalisation est la réintégration de la République fédérale allemande dans la communauté des nations libres."

L'interview s'est déroulée au Palais Schaumburg, où le chancelier a conféré la semaine dernière avec le président John Kennedy. C'est dans la même pièce qu'il s'entre-tiendra demain, jeudi, avec le président de Gaulle.

Commentant ses réponses, données également par écrit, les remarques d'Adenauer ne laissent aucun doute sur son amitié et son admiration pour le général de Gaulle. Le vieil homme d'Etat allemand est convaincu que de Gaulle respectera les clauses essentielles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et qu'aucune discussion au sujet de la politique n'interviendra dans ces obligations essentielles.

Questions et réponses

Voici la série de questions et réponses écrites qui expriment le point de vue du chancelier.

Q. — Depuis que vous-même et le président de Gaulle avez signé, au début de l'année un traité jetant les bases de relations amicales entre l'Allemagne et la France, on a exprimé des craintes aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux que cette étroite collaboration pourrait être nuisible aux intérêts communs de l'Alliance atlantique... Quels sont les buts du traité?

R. — Pour être en mesure de juger à sa juste valeur le traité d'amitié germano-français, il faut tenir compte des conflits armés entre ces deux mêmes pays au cours des siècles passés. Il faut également tenir compte du fait que la France et l'Allemagne sont menacées dans la même mesure par l'Union soviétique. Le traité met un terme à un conflit qui s'étend sur une période de 400 ans. C'est ce fait qui confère au traité une place de choix dans l'Histoire.

Depuis le début de mes préoccupations politiques à la tête de la République fédérale, c'était mon intention de jeter les bases d'une amitié durable entre l'Allemagne et la France et d'empêcher la répétition de situations dans lesquelles les deux pays seraient de nouveau opposés l'un à l'autre.

Aujourd'hui, les deux pays offrent un solide rempart contre toute menace dirigée contre l'Europe du côté oriental. Cette amitié est également une condition préalable à toute forme de coopération européenne étroite. L'amitié germano-française est une garantie de paix en Europe. C'est là un facteur d'une très grande signification pour les Etats-Unis d'Amérique.

Car, ainsi que le président Kennedy l'a souligné ici même à Bonn, la semaine dernière, les E.-U. ont été entraînés dans les deux con-

flits mondiaux parce que l'Allemagne et la France étaient alors des ennemis irréductibles. J'ai la conviction absolue que ce traité sera avantageux non seulement à nos deux peuples, mais qu'il bénéficiera à l'Europe tout entière et à la cause de la paix mondiale. Si cette vieille rivalité entre la France et l'Allemagne subsistait encore, les Etats-Unis — j'en suis persuadé — se feraient un devoir d'y mettre un terme.

En tant que les clauses du traité lui-même sont concernées, elles constituent un modèle de tout traité qui pourrait servir à jeter les bases d'une communauté politique des Européens.

Q. — M. le chancelier, vous avez hérité des désastres du nazisme et de la guerre et vous avez néanmoins réussi à guider les destinées allemandes vers une renaissance remarquable. Quelle réalisation de cette nouvelle ère historique considérez-vous la plus significative et la plus importante de cette période décisive?

R. — Dans mon opinion, un regard rétrospectif de la période immédiate de la vie politique allemande démontre que la réalisation la plus importante réside dans la réintégration de la République fédérale dans la communauté des nations libres. Le peuple allemand est reconnaissant envers les Alliés et ces sentiments de reconnaissance ont été exprimés de façon tangible.

FORCE NUCLEAIRE

Q. — Depuis plusieurs années déjà, les leaders américains sont inquiets au sujet des dangers d'une course aux armements nucléaires parmi les Alliés eux-mêmes et ils craignent que, si la France vient à posséder sa propre force de frappe nucléaire, la République fédérale allemande ainsi que d'autres pays de l'OTAN voudront posséder la leur. Croyez-vous qu'ils s'agissent là d'un grave problème? Estimez-vous qu'un accord multilatéral, prévoyant le partage et le contrôle commun des armes nucléaires, offre une option permanente aux forces nationales?

R. — La République fédérale allemande ne cherche pas à obtenir une mainmise sur les armes nucléaires. Notre gouvernement a accueilli favorablement le projet d'une force navale multilatérale armée de fusées nucléaires à rayon d'action moyen.

Dans la mesure de nos moyens, nous sommes prêts à participer à ce projet d'envergure internationale. Je ne crois pas que les autres pays de l'OTAN suivent l'exemple de la France.

LE MARCHÉ COMMUN

Q. — Un autre problème qui trouble les relations des Alliés est celui des relations commerciales entre les pays du Marché commun et les Etats qui, à l'instar de la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ne font pas partie de la CEE. Est-ce que la politique à long terme de l'Allemagne de l'Ouest réside dans l'élimination des barrières tarifaires ou dans un système de tarifs protectionnistes?

R. — La République fédérale, dans le cadre de la Communauté économique européenne, a toujours favorisé l'élimination des tarifs commerciaux extérieurs, de concert avec ses partenaires.

Il y a de l'intérêt de l'Allemagne que cette politique de réduction des barrières tarifaires se poursuive. Il va de soi qu'une période d'ajustement et de transition s'impose. En outre, la politique commerciale et tarifaire des Etats-Unis doit réagir de façon appropriée à cette politique.

KENNEDY : l'âge du nationalisme étroit est dépassé



Le pape Paul VI a reçu Kennedy

CITE DU VATICAN. — Le président Kennedy a été reçu hier matin par le pape Paul VI.

Tandis que le président des Etats-Unis s'entretenait dans l'intimité avec le souverain pontife, M. Dean Rusk conversait dans l'antichambre avec le cardinal Amleto Cicognani, qui fut délégué apostolique à Washington.

S'adressant au président Kennedy, le pape a rendu hommage à la "noble nation des Etats-Unis" et a fait l'éloge de son aide "très généreuse aux pays pauvres".

Il a également rendu hommage à la "notable contribution des Etats-Unis pour l'exploration de l'espace" et a lancé un appel "pour la paix universelle dans la charité et la justice".

S'exprimant en anglais, le pape a ajouté: "Nous sommes persuadés que les efforts des

NAPLES. — Le président Kennedy a quitté l'Italie pour rentrer aux Etats-Unis, hier après-midi à l'issue d'un voyage de 10 jours en Europe. Avant de s'envoler, le chef de la Maison Blanche avait déclaré devant les officiers du quartier général sud-Europe de l'OTAN qu'il rentrerait aux Etats-Unis "plus convaincu que jamais de la réalité de l'Association atlantique" car il est clair que les nations de l'Europe sont désireuses de parvenir à l'unité. "Aucun pays, a-t-il alors dit, ne peut édifier seul son propre destin. L'âge du nationalisme étroit est

dépassé. Nous sommes maintenant à l'époque de l'interdépendance. L'unité de l'Europe occidentale est fondée sur la logique et le bon sens. Elle est basée aussi sur les vérités morales et politiques, sur les principes militaires et économiques et sur le sens de l'Histoire.

Le président a encore déclaré qu'il avait constaté, au cours de son voyage en Europe occidentale, le désir unanime de maintenir la liberté.

Le président Kennedy a ensuite résumé ses "impressions" en huit points:

1. Il est parfaitement clair que les alliés occidentaux sont engagés sur la voie d'une démocratie de plus en plus nette.

2. Les alliés sont déterminés à maintenir et à coordonner leur puissance militaire en coopération avec les Etats-Unis. Depuis 1955, la force de l'OTAN a augmenté.

3. Il est évident que les alliés occidentaux veulent la paix. "Nous croyons, a affirmé le Président, qu'il est dans l'intérêt de tous de mettre fin à la course aux armements."

4. Il est évident que les alliés occidentaux veulent s'intéresser au monde extérieur. Le Marché commun n'a pas été créé par ses fondateurs et encouragé par les Etats-Unis pour édifier un mur devant d'autres pays occidentaux du pour décevoir les espoirs des pays en voie de développement.

5. Il est parfaitement évident que des nations unies dans la liberté, seront plus en mesure de construire leur économie que si elles étaient soumises à la tyrannie. "Nous pouvons faire encore mieux, a-t-il précisé, mais nous faisons déjà mieux que les dictatures de l'Est."

6. Il est de plus en plus clair que les nations de l'Europe occidentale veulent parvenir à l'unité, quels que soient les moyens choisis, quels que soient les obstacles rencontrés, cette tendance se poursuivra inéluctablement et les Etats-Unis la soutiendront.

7. Il ne fait aucun doute que les Etats-Unis et les pays de l'Europe occidentale sont étroitement liés par des objectifs communs et un respect mutuel. Il y aura toujours des divergences "honnêtes" entre amis et ces questions feront l'objet de francs entretiens. Nos méthodes de consultation doivent s'améliorer.

8. "Il est clair que le moteur central de notre grande entreprise nécessite une confiance mutuelle. Je suis venu en Europe pour réaffirmer, de la manière la plus claire et la plus persuasive, que la volonté de l'Amérique de préserver la liberté de l'Europe est inébranlable. Nous nous sommes accordés une confiance mutuelle pendant près de 20 ans, et nous avons raison de continuer."

Etats-Unis seront fructueux et permettront de venir en aide à toutes les nations du monde troublé afin qu'elles puissent prospérer et recevoir la bénédiction divine."

Le pape a ajouté que les Etats-Unis n'avaient pas oublié les idéaux des petites nations et spécialement les nouveaux Etats "qui luttent pour donner à leurs populations le bénéfice de la liberté sous un régime légal."

L'entretien entre le pape et le président Kennedy a duré près de 40 minutes.

Peu après, les membres de la suite du président des Etats-Unis ont été présentés au souverain pontife.

Kennedy était le troisième président américain à rendre visite à un pape, alors qu'il est en fonction. Woodrow Wil-

Un ambassadeur

Un éditorial dans le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", laisse entendre indirectement que le Vatican accueillerait favorablement une fois de plus, un envoyé présidentiel auprès du Saint-Siège. L'éditorial dit que la visite de Kennedy rappelle qu'en 1939, le président Franklin Roosevelt avait envoyé M. Myron Taylor, comme représentant personnel, auprès de Pie XII.

Washington et le Vatican n'ont pas eu de liens diplomatiques de ce genre depuis la retraite de M. Taylor en 1950.

La rumeur a circulé également que Kennedy inviterait Paul VI à visiter les Etats-Unis. Mais les observateurs doutent que le pape accepte.

La question linguistique en Belgique: crise ouverte

BRUXELLES. — Le roi de Belgique a refusé hier la démission du gouvernement de coalition dirigé par le premier ministre Theo Lefevre.

Le gouvernement est formé de socialistes et de membres du parti social chrétien. Un profond désaccord est né entre les deux groupes parlementaires sur un projet de loi qui a trait au problème linguistique belge. Depuis quelques semaines le conflit entre les Flamands et les Wallons s'est aggravé sur la question du statut des éléments flamands de la région de Bruxelles.

Le roi Baudouin a expliqué son refus en soulignant qu'il avait besoin de quelques jours de réflexion et pour procéder à diverses consultations.

Adenauer s'apprête à recevoir de Gaulle

BONN. — Le président de Gaulle et M. Konrad Adenauer s'entre-tiendront de la coopération européenne et de la politique atlantique au cours des deux journées de la visite du chef de l'Etat français en Allemagne de l'Ouest, du 4 au 6 juillet.

Le porte-parole du gouvernement d'Allemagne fédérale a déclaré qu'un accord serait signé, réglementant les échanges de jeunes entre les deux pays.

Le général de Gaulle n'a pas l'intention d'apparaître en public. En arrivant jeudi matin, il se rendra directement de l'aéroport à la chancellerie où commenceront ses entretiens privés avec M. Adenauer.

En même temps des entretiens auront lieu à l'échelon

ministériel, entre le vice-chancelier, le Dr Erhard, M. Georges Pompidou, premier ministre français, les ministres des affaires étrangères des deux pays, les ministres de la défense et ceux chargés des problèmes de la jeunesse.

Deux réunions plénières rassembleront les deux délégations au complet et une conférence de presse commune se tiendra probablement le vendredi.

IRIS Extra Géants "Parade de Couleurs"
Vivez partout. Coloris de soleils et nuages sans pareil. Plantation juillet à sept. 12-15" de distance.
Hauteur 2-3'. Fleurissent en mai-juin.
Collection Elite W.H.P. 1 plant de ch. de 10 variétés, premier choix, \$6.50, L.B. magasin, ou \$7.50 port payé (prov. Qué.).
W. H. PERRON & Cie Ltée (49)
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1015

Macmillan fait face à une autre affaire d'espionnage

LONDRES. — Une nouvelle affaire d'espionnage a fait l'objet, hier aux Communes britanniques, d'un vif débat entre les conservateurs et l'opposition. Le leader travailliste, qui interrogeait le gouvernement sur Harold Philby, le troisième homme de l'affaire Burgess-Maclean, a accusé le premier ministre Macmillan d'adopter une attitude arrogante dans toutes ses affaires et de vouloir

Et alors que l'affaire Profumo bat son plein, le gouvernement Macmillan doit maintenant faire face à une autre tempête sur la question d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Les observateurs politiques notent que les révélations faites lundi soir par lord Heath sur le rôle joué par l'ancien diplomate Harold Philby, il y a douze ans, alors que les diplomates Burgess et Maclean s'enfuyaient de Grande-Bretagne, a provoqué stupeur et abatement dans la population anglaise.

prendre à la légère les scandales qui secouent actuellement la Grande-Bretagne. Le premier ministre a répondu que les services de sécurité avaient parfaitement réussi dans leur tâche et qu'il estimait agressives les remarques du chef de l'opposition. "Vous devriez apprendre à distinguer l'invective de l'insolence..."

me" pour l'avertir que la police était à ses trousses.

Philby entra au service du ministère des affaires étrangères de Grande-Bretagne en 1941 et il travailla à Londres jusqu'en 1947. Il était alors nommé premier secrétaire à Istanbul, poste qu'il occupa jusqu'en août 1949. Il fut par la suite premier secrétaire à Washington, où il partagea un logement avec Burgess jusqu'à son retour à Londres, en 1951. Un mois après sa rentrée à Londres, on lui deman-

dait de démissionner parce que, comme l'a fait remarquer M. Heath, il était su alors qu'il entretenait des rapports avec des communistes. Vers ce temps-là, Philby embrassait la carrière de journaliste.

On rapporte que le rôle de Harold Philby dans la cause de Burgess et de Maclean a été porté à la connaissance publique parce que les autorités américaines commençaient à donner des informations sur cette affaire.



Remplissez-la!

De quoi? Du bagage de vacances de votre famille, naturellement.

Souhaitez-vous partir dans une nouvelle voiture?...Consultez Ma Banque. Peut-être désirez-vous faire financer et votre voiture et vos vacances en vertu du même plan économique comportant une assurance-vie.

Évidemment, il s'agit du Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal. Offert dans toutes les succursales de Ma Banque.

BANQUE DE MONTRÉAL



Plan de Financement Familial

Sous un même toit tous vos besoins en fait de crédit personnel

Il y a 84 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTREAL



AUX QUATRE COINS DU MONDE

RESPONSABILITÉ CONFIRMÉE

BRUXELLES. — De source proche de la commission chargée de l'enquête sur la catastrophe aérienne de Sennelager, on confirme que l'appareil belge a bien été touché par un obus de mortier britannique. Des éclats d'un obus britannique de quatre pouces, précisément, ont été retrouvés dans les débris de l'appareil, qui s'est écrasé mercredi dernier, provoquant la mort de 38 parachutistes et aviateurs belges. La commission poursuit son enquête, avec la collaboration des autorités britanniques.

SPAARK-K

BRUXELLES. — M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des affaires étrangères, s'entre-tiendra avec M. Khrouchtchev à Moscou les 7, 8 et 9 juillet annonce-t-on officiellement à Bruxelles. "Cet entretien pourra être considéré comme venant à la suite des contacts qui ont eu lieu en septembre 1961 entre M. Spaak et M. Khrouchtchev," indique un communiqué du ministère belge des affaires étrangères. M. Spaak sera accompagné de M. André de Sierke, délégué permanent de la Belgique à l'OTAN et de son chef de cabinet, M. Robert Rehmschild.

KENYA

LONDRES. — Le Kenya accèdera à l'indépendance le 12 décembre prochain, annonce-t-on à Londres. Le secrétaire aux affaires coloniales et du Commonwealth, M. Duncan Sandys, a convenu de convoquer une conférence à Londres vers la fin de septembre dans le but de régler la forme définitive de la Constitution future de ce pays africain.

GUYANNE-CUBA

MIAMI. — Cuba et la Guyanne anglaise sont convenus d'un accord selon lequel la colonie britannique vendra au gouvernement Castro du riz et des traverses de chemin de fer. Radio-Havane précise que Cuba recevrait 45,000 tonnes de riz et entre 250,000 et 500,000 entretoises de rail. Ces produits sont évalués à \$5,000,000. La station de radio cubaine n'a pas dit si le gouvernement de Fidel Castro paierait la note comptant ou s'il échangerait ces produits contre d'autres fabriqués à Cuba.

CUBA

MIAMI. — Dans une émission à la radio cubaine, trois étudiants américains, arrivés dimanche à La Havane, venant de Tchécoslovaquie, ont fait l'éloge du régime castriste. L'un d'eux a notamment déclaré: "Jusqu'ici l'impression est

fantastique: totalement différent de tout ce que nous avons lu dans la presse américaine." Ces étudiants sont membres d'un groupe de 59 Américains, qui se sont rendus à Cuba en dépit de l'interdiction des autorités de Washington. Ils pourraient être poursuivis à leur retour aux Etats-Unis.

AGENT SECRET

WASHINGTON. — On précise de source autorisée américaine que M. Sevastyanov, diplomate soviétique frappé d'expulsion des Etats-Unis par le département d'Etat américain, était un agent du Comité de la sécurité nationale (KGB), police secrète de l'Union soviétique. Il s'était rendu aux Etats-Unis avec un passeport diplomatique, à titre d'attaché de l'ambassade soviétique.

ARSENAL

WASHINGTON. — Les Etats-Unis possèdent maintenant 309 missiles balistiques intercontinentaux, a-t-on annoncé au département de la défense américaine. De plus, ajoute-t-on de même source, 20 missiles "Minuteman" sont devenus opérationnels, en plus des 100 autres annoncés par l'armée de l'air.

TRAGÉDIE

RIO DE JANEIRO. — Un aéronef DC-3 de la compagnie Varig s'est écrasé lundi soir dans le sud du Brésil, empor-

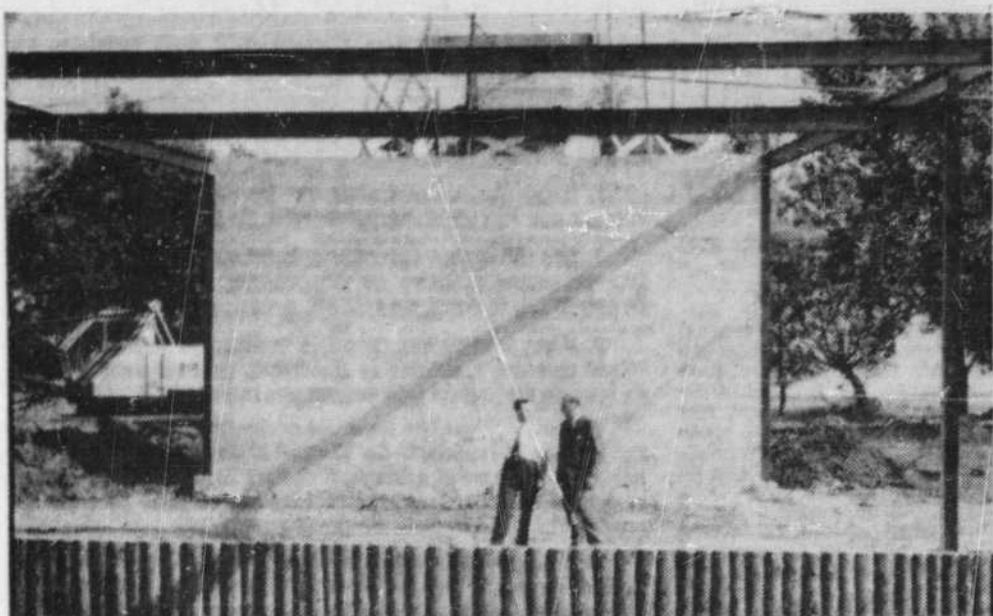
tant dans la mort 11 de ses 13 occupants. Un porte-parole de la compagnie aérienne a fait savoir qu'il n'y avait apparemment pas d'étrangers à bord. Il a précisé que l'avion revenait de Porto Alegre et s'est écrasé près de Passo Fundo, dans l'Etat de Rio Grande do Sul. Sept passagers et les quatre membres d'équipage ont perdu la vie. Parmi les victimes se trouvait l'évêque d'Uruguaiana.

RETOUR D'U.R.S.S.

NEEDHAM, Mass. — Un ancien commandant de l'armée américaine, Libero Ricciardelli, âgé de 46 ans, qui était parti en 1959 s'installer avec sa famille en Union soviétique, a regagné la semaine dernière les Etats-Unis, apprend-on à Needham. Ricciardelli n'a pas voulu dire pourquoi il avait décidé de quitter brusquement l'Union soviétique avec sa femme et ses trois enfants et a refusé également de donner des indications sur les conditions d'existence en Russie. "Nous sommes arrivés vendredi d'URSS, via Varsovie, Bruxelles et New York et nous sommes très contents de retrouver notre pays" a-t-il déclaré. Lorsque Ricciardelli avait quitté les Etats-Unis il y a quatre ans, il avait affirmé que le communisme était le seul salut de l'humanité.

théâtre • musique • cinéma • variétés

Saison d'été du TNM à Repentigny



Au cours de la fin de semaine, des milliers d'automobilistes ont été intrigués par un chantier de travail au cœur de Repentigny : la construction du théâtre estival Repentigny-Le Nouveau Monde.

Ils ont été frappés par l'ampleur de ces travaux et par l'aménagement d'une palissade en cèdres qui ceinturera ce théâtre coïncé entre la route no 2 et le fleuve St-Laurent.

Il s'agit d'un théâtre logé sous une immense toile de 130 pieds carrés soutenue par des câbles d'acier de deux pouces de diamètre. Ce théâtre a été conçu par l'architecte Pierre Major, de Repentigny.

La saison du nouveau théâtre débutera le 11 juillet prochain par une soirée de gala sous la présidence d'un ministre du cabinet provincial. A cette occasion et jusqu'au 5 août inclusivement, le

Théâtre du Nouveau Monde présentera dans cet amphithéâtre révolutionnaire au Canada français, "Arsenic et vieilles dentelles" reprise à Paris, l'an dernier, par Robert Lamoureux.

Ce théâtre est la propriété de la Corporation du Centre d'art Pierre Le Gardeur de Repentigny qui groupe 20 citoyens de Repentigny, de la région et même de Montréal. Outre le théâtre, ce Centre est appelé à brève échéance à accueillir d'autres manifestations artistiques.

Ce centre d'art est un rêve depuis longtemps caressé par le Dr Robert Lusier, maire de Repentigny. Il revenait à un groupe de médecins, de journalistes, d'économistes et d'entrepreneurs en construction de concrétiser ce rêve par l'établissement de la Corporation du Centre d'Art Pierre Le Gardeur.

L'ENQUÊTE SUR LE COMMERCE DU LIVRE
Le mémoire des libraires-grossistes

La nature très particulière du marché canadien a conféré aux Libraires Grossistes un rôle plus important chez nous que dans les autres pays. Afin d'illustrer cette importance, nous faisons appel à un tableau dressé par notre Secrétaire, M. V. Martin. Ce tableau, véritable panorama de la librairie et de l'édition au Canada, révèle, entre autres choses, les diverses catégories de clients que nous servons, et leur importance relative selon les régions économiques du pays où ils sont situés. D'autres statistiques devant bientôt compléter ces données, nous pouvons, ici même, résumer le tout dans les grandes lignes et dire que les Grossistes fournissent :

a) 71 libraires détaillants, qui n'importent pas;
b) 43 libraires détaillants, qui importent à 50 p. c. de leurs besoins;
c) 29 libraires détaillants, qui importent couramment, mais se débarrassent eux-mêmes;

d) 500 postes de vente, qui n'importent pas. (Approximatif)
Total : 143 libraires détaillants, 300 postes de vente.

D'après nos déductions, et à défaut de statistiques exactes, nous estimons que le volume d'affaires que les libraires et les postes de vente traitent avec les consommateurs sur des volumes qu'ils se sont procurés chez les grossistes est d'environ \$1,250,000 et \$2,000,000.

Loin d'être des intermédiaires abusifs ou des parasites, les libraires grossistes sont indispensables au réseau de distribution du livre français.

Le rôle des Grossistes ne se limite pas aux services rendus à des libraires et à des postes de vente; il dépasse également le cadre économique de la distribution du livre. Nous assumons des responsabilités d'ordre culturel d'autant plus marquées que la province de Québec ne dispose pas encore d'un réseau de librairies suffisant pour les besoins de la population.

C'est en effet le grossiste qui emmène des champs en friche; c'est pour lui, et grâce à lui, que le livre apparaît timidement d'abord sur des rayons de magasins qui, jusque là, n'avaient pas songé à faire la moindre place au livre.

Cette pénétration du livre, et par conséquent, de la culture, est l'œuvre des grossistes, et des grossistes seuls.

Ce qui caractérise de nombreux libraires, nos clients, et la majorité des postes de vente, c'est l'impossibilité pour eux, non seulement de se ravitailler aux sources européennes, mais même souvent, de se tenir suffisamment au courant des événements littéraires pour

commander directement les livres des éditeurs canadiens. Nous avons attiré votre attention sur le rôle économique et culturel du libraire grossiste, ainsi que sur ses méthodes de travail. Il nous faut maintenant préciser les besoins essentiels de sa fonction.

Ainsi que la Société des Libraires vous l'a dit dans son Mémoire, nos clients libraires détaillants exigent une remise de 40 p. c. sur le prix de détail. Nous leur laissons le soin de démontrer la nécessité de cette remise.

Mais, puisque les postes de vente ne prendront pas la parole devant votre Commission, c'est à nous qu'il appartient de vous expliquer pourquoi cette remise de 40 p. c. est raisonnable, de leur point de vue.

Pour ces commerçants, le livre, comme toute autre marchandise, doit être suffisamment rentable et doit participer, dans une mesure proportionnelle à l'espace qu'il occupe et au risque qu'il implique, aux frais généraux de l'entreprise. Il faut aussi tenir compte des usages du commerce en Amérique du Nord. Les livres dans les postes de vente, pour maintenir leur présence, doivent rapporter aux commerçants un profit égal au profit brut des autres marchandises. On sait que le papier à des remises de 40 à 50 p. c. Le marchand de jouets jouit également de 40 p. c. Les éditeurs anglais de Toronto accordent, eux aussi, 40 p. c.

Il ne s'agit ni d'un chantage, ni d'une romance vide de sens, lorsque des postes de vente déclarent renoncer à la vente du livre français, à moins d'une remise de 40 p. c.

Le Libraire Grossiste doit donc constamment consentir une remise de 40 p. c. sur le prix de détail.

Mais, pour pouvoir :

a) payer ses représentants (Commission de 10 p. c., frais de voyages de 3 p. c. à 4 p. c. suivant régions visitées, sur le chiffre net.)

b) payer ses frais généraux (D'autant plus élevés, qu'il lui faut tenir un stock considérable, et disposer d'un capital important, ou d'un crédit honoraire important à un taux d'intérêt courant)

c) conserver un profit raisonnable, il lui faut donc une marge de 20 p. c. sur le prix de détail.

Une remise au client de 40 p. c., et une marge de 20 p. c. sur le prix de détail, font un total de 60 p. c.

En conséquence, le grossiste ne peut exister que si l'éditeur canadien lui accorde 60 p. c. ce qui, n'arrive pratiquement jamais, et si il obtient une mar-

ge de 60 p. c. sur le prix canadien des livres importés.

En fait, nous distribuons malgré tout ces livres canadiens, mais d'une façon limitée : la baisse radicale du taux de commission aux représentants et la marge de profit insuffisante ayant les conséquences inévitables que vous devinez.

Pour résoudre ce grave problème, nous suggérons aux éditeurs canadiens de réfléchir aux moyens de nous consentir cette remise de 60 p. c. La Commission d'Enquête, sur ce point, ne demeurera sûrement pas indifférente.

Quant aux livres importés, la solution idéale serait que les éditeurs européens comprennent l'importance du rôle que nous jouons, et nous consentent les surremises substantielles qu'ils consentent déjà aux commissionnaires européens, ou même dans certains cas, à leurs représentants au Canada.

A défaut de cela, une autre solution qui réglerait ce difficile problème serait pour le Gouvernement de subventionner les grossistes afin de leur permettre de jouer un rôle qui demeurera essentiel aussi longtemps que la densité démographique n'aura pas modifié en profondeur la nature très particulière du marché canadien.



HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2

1.00 Musique
1.15 Téléjournal
1.30 LONG MÉTRAGE
"Destin dans la nuit"
avec George Raft,
Joan Bennett et Walter Pidgeon
1.30 LONG MÉTRAGE
"Le Procès"
avec Freddie Bartholomew et Aubrey Smith
1.00 Omnium canadien de golf
1.30 La P'tite Semaine
4.00 Médard et Barnabé
4.30 Téléjournal
4.40 Édition Métropolitaine
4.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
7.30 Mélo
8.00 Le Pain du jour
8.30 Dans les rues de Québec
8.00 Votre courrier
9.30 Copain, copain
10.00 Téléjournal
10.15 Nouvelles sportives
10.30 CINÉMA
Toutes voies sur
avec Fred MacMurray, Vera-
Linton et Robert
Douglas
CFTM-TV, canal 10
12.00 Coquel musical
1.30 Nouvelles de chœurs
1.45 EN MATINÉE

CBMT - Canal 5

1.30 Today on CBMT
1.55 News & Weather
2.00 Feature Film
"Son of the Hunchback"
3.30 Children of the World
4.00 Scarlett Hill
4.30 World of Sport
5.00 Razzie Dazzie
5.30 Quick Draw McGraw
6.00 Phil Silvers Show
6.30 Métro
6.45 CBC TV News
6.55 Sports

CFCE - Canal 12

1.45 Meditation - Newsroom 12
2.00 Liberal Arts
2.30 Burns and Allen
3.00 CHANNEL 12 THEATRE
"The First Legion"
4.30 The Gay Cavalier
4.00 The Johnny Pelly Show
4.30 Hennessey
7.30 The Four Just Men
8.00 The Rifleman
8.30 American
8.30 Special Theatre
"Bright Leaf"
10.30 National News
10.45 Pulse
11.00 The Pierre Berton Hour
12.00 Newsroom 12 - Meditation

la
Musique
par
Gilles POTVIN

Kenneth Gilbert
et le clavecin

Les Semaines musicales de la Poudrière se sont terminées en beauté vendredi soir dernier par un récital de clavecin d'une tenue remarquable par Kenneth Gilbert, sans doute l'un des musiciens les plus authentiques à faire carrière à Montréal. Le petit théâtre de l'île Sainte-Hélène n'était malheureusement pas rempli à capacité, sans doute à cause de la date qui marquait le début d'un long week-end. Mais un nombre fort respectable d'amateurs s'y trouvaient et ils ont accordé à l'artiste une chaleureuse et enthousiaste réception, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il la méritait totalement et sans la moindre réserve.

Kenneth Gilbert fut l'un des premiers à faire connaître le clavecin à Montréal. Prix d'Europe pour l'orgue en 1953, il devait bientôt partager son temps entre les deux instruments et à son retour au Canada en 1957, il était nommé titulaire de la première classe de clavecin au Conservatoire de musique du Québec. Peu à peu le clavecin s'installa à la radio, à la télévision, au sein de nos orchestres de chambre mais, chose curieuse, il ne s'était encore donné, sauf erreur de récit entier, de clavecin avant celui de

Kenneth Gilbert vendredi soir dernier. Dans le cadre intime de la Poudrière, le magnifique instrument du facteur Wittmayer brillait de tous ses feux, sous les doigts prestigieux de l'artiste. Kenneth Gilbert manie l'instrument avec une remarquable dextérité, utilisant avec circonspection et bon goût ses différents jeux. Ses exécutions sont vivantes à souhait et dénuées de cet académisme rigoureux qui est le fait de plusieurs clavecinistes qui s'efforcent à vouloir conserver à l'instrument un caractère de musée, plus près du musée que de la salle de concert. Sans faire de concessions, Gilbert donne au clavecin un cachet contemporain et je serais prêt à parier qu'un récital comme celui de vendredi arriverait aisément à "convertir" au clavecin le public le plus résistant.

Le choix d'œuvres de Gilbert était admirable d'équilibre et de variété. Après une solennelle Pavan et Galliard de William Byrd, il nous présente une œuvre étonnante de John Bull, consistant en une série de trente variations sur un vieux air anglais, Walsingham. Ce sont des variations assez rigoureuses, qui s'accrochent constamment au thème, mais d'une originalité sur-

nante. La musique vibre parfois d'accents romantiques qui annoncent Beethoven et Brahms.

De François Couperin, Kenneth Gilbert a joué une œuvre imposante, La Passacaille qui le rapproche de Bach. Quel contraste avec ses piécettes descriptives! L'artiste a ensuite donné une remarquable exécution du Concerto en ré mineur de J.S. Bach, écrit d'après son contemporain Benedetto Marcello.

Dans la seconde partie, nous avons entendu la Suite No 5 en mi majeur de Haendel, dont le dernier mouvement est l'air avec variations, connu sous le titre de "Forgeron harmonieux". Le récital s'est terminé par un groupe imposant de Sonates de Domenico Scarlatti, jouées selon l'édition du claveciniste américain Ralph Kirkpatrick.

Dans toutes ces œuvres, Kenneth Gilbert a démontré une maîtrise constante de l'instrument, à laquelle présidait un souci de style et de fidélité au texte. Ces œuvres de grands maîtres du passé nous sont parvenues parées d'une jeunesse nouvelle et éternelle. Seuls les très grands artistes possèdent le pouvoir de recréer ainsi les œuvres. Ils deviennent ainsi le lien indispensable entre le créateur et le public. Sans eux, on peut dire que bon nombre de chefs-d'œuvre resteraient encore inconnus.

Horaire des spectacles

THEATRE

TRENTÉ DE L'ANSE (Dorion) — "George et Margaret" — Tous les soirs à 8 h. Relâche vend. et dim.
THEATRE DES PRAIRIES — "Patate" — Tous les soirs 8 h. Relâche lundi.
THEATRE DE L'ESTEREL (Ste-Marie) — "Le Système Ribadier" — Tous les soirs 8 h. Relâche lundi.

CINÉMA

ALOUETTE "Cinéma" — Mats : lundi à jeudi 2.00 p.m. Ven. sam. dim. et fêtes 2.00 p.m. Soirs : lundi à jeudi 8.00 p.m. Ven. sam. et fêtes à 8.00. Dim. 7.30 p.m.
AYENUE "The Girls Take Over" — 1.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30
BIJOU "Armes secrètes" — 12.45 - 1.35 - 4.45 - 5.30 - "Visa pour l'enfer" — 2.15 - 3.30 - 5.30
CANADIEN "Le Petit Vagabond" — 12.00 - 1.15 - 4.20 - 5.45 - "Le Roi des Imbéciles" — 1.35 - 4.30 - 8.00
CAPITOL "The Nutty Professor" — sam. 10.10 - 12.10 - 2.30 - 5.00 - 7.35 - 9.45 - Autres jours :

LE THEATRE DE MARJOLAINE

MONSIEUR CHASSE!

de G. Feydeau

DENISE PELLETIER, FRANÇOIS ROZET, MARCEL CABAY
MARJOLAINE HEBERT, MONIQUE CHABOT,
JEAN BESSE, JEAN-LOUIS PARIS, BERNARD LAPIERRE
Tous les soirs 9 h. relâche lundi
RESERVATIONS : Montréal, 844-2551 — Sherbrooke, 569-2933
Granby, 378-5923 — Eastman, 539-1303

RAF VALONE
EMMANUELLE RIVA
ANNIE GIRARDOT

RECOURS EN GRÂCE
Le Parisien 71ème semaine
480 CUEST, RUE STE-CATHERINE

Emotions!
CE SOIR
8 H. 15
(Excepté le dimanche)
CE SOIR : Soirée des dames
Dames admises gratuitement
BLUE BONNETS



Rien de tel, chez soi, en fait de mets chinois

... jusqu'au jour où Ruby Foo's a trouvé la façon idéale de congeler ses fameux mets chinois. Vous êtes à la maison et vous rêvez de délicieuse nourriture chinoise. Sortez du congélateur les savoureux mets chinois obtenus chez Ruby Foo's, placez dans le four et voilà! Vous savourez ensuite la même délicieuse cuisine chinoise qui vous plaît tant chez Ruby Foo's: "egg-rolls", côtelettes à l'ail, poulet au gingembre, crevettes dans la sauce au homard, "almond guy ding" et autres. Peu importe le choix, les aliments congelés de Ruby Foo's présentent une brillante innovation.* Demandez votre plat favori au comptoir des mets congelés chez Ruby Foo's. Les prix sont inférieurs à ceux des menus!

*Faites-en une abondante provision pour le foyer ou le chalet d'été!

RUBY FOOS

OÙ LA QUALITÉ EST UNE TRADITION - RE. 7-6533

Billets en vente au guichet de 10 a.m. à 9 p.m.
Réponses rapides aux commandes postales.

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON - REX HARRISON
JOSEPH L. MANKIEWICZ
CLEOPATRA
en TODD-AO - Color by De Luxe
Billets maintenant en vente, commandes postales acceptées
MATINÉES — Lundi à jeudi à 2 h. p.m. - 12.00 - Vend., sam., dim., et fêtes à 2 h. p.m. - 12.50
SOIRS — Lundi à jeudi à 8 h. p.m. - 12.00 - Ven., sam., et fêtes à 8 h. p.m. - 13.50 - Dimanche à 7 h.30 p.m. - 13.50
ALOUETTE
ST-CATHERINE & BLEURY - UN 12107

Un souffle français... un peu épicé!
75 Capital Sins
Nouveaux regards sur sept vieux péchés...
Arturas Island

À
TOUR
DE
RÔLE
RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO
RADIO-CANADA
EN DIRECT DE
MONTREAL
CHICAGO
QUÉBEC
WINNIPEG
MONTREAL
LONDON
TORONTO
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI

Martin: seule une foi profonde en la dignité humaine triomphera de l'idéologie communiste



DETROIT. — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin, a affirmé que l'Ouest ne remportera jamais la victoire dans sa lutte idéologique contre le communisme en se bornant à décrire la pauvreté de la doctrine bolchevique.

"Le matérialisme communiste ne peut être combattu efficacement que par une foi profonde et sincère de notre part en la dignité humaine," a déclaré M. Martin qui prenait la parole au déjeuner du Festival international de liberté de Detroit-Windsor.

"C'est uniquement en offrant aux hommes libres un but dans la vie que l'attrait

de la doctrine communiste pourra être vaincu."

M. Martin a fait allusion au Corps de la paix des E.-U. et au Service universitaire canadien outre-mer comme étant des symboles de "l'un des grands principes de notre ère."

Les jeunes membres de ces deux organismes sont en train de devenir des véritables citoyens de l'univers, a-t-il ajouté.

Mais il faut également faire quelque chose chez nous.

"Nous devons résister aux tentatives symptomatiques de notre société qui consistent à penser en termes de symboles et à songer à certains emplois qui comportent plus de prestige que d'autres. Tous les as-

pects du travail humain comportent a-t-il de dignité."

Le déjeuner auquel on a donné le nom de "Salut aux jeux olympiques" avait été organisé pour attirer l'attention sur la ville de Detroit en prévision des jeux olympiques de 1968. M. Martin a déclaré que, à titre de citoyen de la région Windsor-Detroit depuis plus de 30 ans, il était d'accord pour affirmer que "c'était l'une des grandes capitales sportives du monde."

"Comme ce serait épatant," a conclu M. Martin, "si Banfil était choisi pour les jeux olympiques d'hiver et de l'été pour les olympiques estivales de 1968."

Norman MacKenzie: Le Québec peut se séparer du Canada... mais ce serait malheureux!

LONDRES. — Le Dr Norman A. MacKenzie, président honoraire de l'université de la Colombie britannique, déclare que le Québec peut, théoriquement et pratiquement, se séparer du Canada et continuer son chemin tout seul, mais que cela serait malheureux pour tous les Canadiens.

Parlant au Canada Club de Londres, à un dîner donné à l'occasion du jour du Canada, l'éminent éducateur a dit que des changements s'opèrent au Canada français qu'il faut accepter, et qu'il est nécessaire d'accorder aux Canadiens français de nouvelles opportunités.

Il a donné comme les influences les plus fortes qui s'exercent sur le Canada, dans le domaine de la politique intérieure: l'infiltration américaine à tous les niveaux, les changements qui s'opèrent dans le Québec, et l'évolution radicale qui a changé les sentiments des Canadiens anglophones.

Le président du dîner, auquel ont pris part quelque 500 hommes, était M. George Drew, haut commissaire du Canada à Londres. Celui-ci a dit que le concept du Commonwealth s'était développé au Canada et qu'il n'avait pas été "suggéré, ni imposé" par la Grande-Bretagne.

Minorités en Amérique
M. Drew a critiqué les personnes qui considèrent le Commonwealth comme une réalité qui s'efface, soutenant que ces personnes oublient que l'Angleterre reste au centre de la "plus vaste association volontaire de nations libres dans le monde."

Le Dr MacKenzie a observé qu'il y a "un mouvement séparatiste important au Québec qu'on ne peut ignorer, bien que les quelques fanatiques qui recourent à la violence ne représentent ni ce groupe ni le Canada français dans son ensemble."

Il a poursuivi en disant qu'il souhaiterait que tous les enfants d'expression anglaise apprennent le français dans les écoles élémentaires et secondaires, dans les collèges et à l'université, et que la même chose s'applique aux jeunes Canadiens français à l'égard de l'anglais.

Le Dr MacKenzie a insisté sur des changements survenus dans la façon de voir des Canadiens anglais. "Nous constatons tous des minorités maintenant," a-t-il dit. "Le Canada n'est plus une colonie britannique, mais un pays de l'Amérique du Nord."

Biculturalisme: Ottawa attend la réponse de W.A.C. Bennett

OTTAWA (DNC). — Le premier ministre W.A.C. Bennett, de la Colombie-Britannique, n'a toujours pas répondu à la lettre que le premier ministre Lester Pearson lui avait adressée le 15 mai, en même temps qu'aux premiers ministres des autres provinces du Canada, sollicitant leur collaboration au projet d'enquête royale sur les problèmes résultant de la dualité culturelle. La négligence de M. Bennett retarde seule la constitution de la commission d'enquête, a révélé hier à la Chambre des communes, le chef du gouvernement.

Le gouvernement avait espéré pouvoir mettre la commission sur pied avant la fin du mois de mai. Mais puis-til qu'il voulait confier à la commission un mandat débordant largement les limites de l'autorité fédérale, il a jugé plus prudent de consulter auparavant les gouvernements des provinces.

La veille de l'ouverture de la session, le premier ministre Lester Pearson a donc adressé aux premiers ministres des provinces une lettre dans laquelle il proposait de demander à la future commission de:

1) faire rapport sur l'état de la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale, y compris les sociétés de la Couronne, ainsi que dans leurs contacts avec le public et présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement bicultural de l'administration fédérale;

2) faire rapport sur le rôle dévolu aux institutions culturelles tant publiques que privées, y compris les moyens de communication, en vue de favoriser le bilinguisme, de meilleures relations culturelles, ainsi qu'une compréhension plus répandue du caractère fondamentalement bicultural de notre pays et de l'apport subséquent des autres

Surplus de \$52,800,000 au cours du mois de mai

OTTAWA. — Une hausse substantielle des exportations combinée à un déclin marqué des importations durant le mois de mai ont produit un surplus commercial imposant de \$52,800,000 pour ce même mois, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Ces résultats portent à \$93,100,000 la balance favorable du commerce pour les cinq premiers mois de l'année, comparativement à un déficit commercial défavorable de \$146,400,000 durant les cinq premiers mois de l'année précédente.

Les 12 derniers mois depuis mai 1962 ne sont soldés par un surplus commercial pour chaque mois à l'exception d'un seul, avril 1963.

Au cours du mois de mai, les exportations ont grimpé de 8,4 pour cent pour atteindre la valeur de \$666,300,000. Par ailleurs, les importations ont fléchi de 5,6 pour cent au cours de la même période, atteignant \$663,500,000 au regard de \$650,200,000 en avril 1963.

La hausse des exportations de même que le fléchissement des importations sont attribuables en partie à la dévaluation du taux du dollar canadien.

cultures; présenter des recommandations en vue d'intensifier ce rôle; et

3) Compte tenu de ce que la compétence constitutionnelle en matière d'éducation est conférée aux provinces, discuter avec les gouvernements provinciaux des occasions qui sont données aux Canadiens d'apprendre le français et l'anglais et présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues.

Les réponses du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique ne se sont pas fait attendre, apparemment toutes favorables au projet fédéral. Les provinces de l'Ouest central ont été un peu plus lentes à répondre, mais toutes, semble-t-il, ont fait tenir leur réponse à M. Pearson avant la fin du mois de mai. Seule la réponse du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, tarde encore à venir.

M. Pearson, ainsi que le ministre responsable du projet M. Maurice Lamontagne, président du conseil privé, ont tous deux répété à plusieurs reprises qu'ils voulaient connaître l'attitude de toutes les provinces avant d'arrêter le mandat de la commission et en désigner les membres.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

Radio-Canada a délégué M. Jean Saint-Georges à Paris

Radio-Canada a délégué M. Jean Saint-Georges à Paris

Radio-Canada annonce la nomination de M. Jean Saint-Georges au poste de délégué de cet organisme à son bureau de Paris. Avant sa nomination, M. Saint-Georges était depuis 1955 délégué de la société d'Etat à Montréal auprès des stations qui lui sont affiliées.

Entré au service de Radio-Canada en 1940 à titre de rédacteur de nouvelles, M. Jean Saint-Georges a occupé successivement les postes de chef du service des nouvelles, directeur adjoint et directeur des services d'informations.

Lorsque la Presse canadienne a organisé son service français en 1951, M. Saint-Georges fut alors prêt à cet organisme.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

De retour à Radio-Canada, il fut nommé directeur de la radio puis devint délégué auprès des stations affiliées.

M. Saint-Georges succède à M. Benoit Lafleur, délégué de Radio-Canada à Paris depuis 1958.

L'univers féminin

SELON CERTAINS COUTURIERS

Chaque activité du jour ou du soir mérite un ensemble qui lui est propre

TORONTO. — La petite robe noire convenant à toute circonstance, semble achever son règne, si l'on en juge d'après une récente présentation de mode qui avait lieu à Toronto. Cette année, les couturiers estiment que chaque activité du jour ou du soir, mérite un ensemble vestimentaire qui lui est propre.

Les modèles les plus pratiques montrés dans cette collection, étaient les manteaux cape couvrant les épaules, réalisés en tissu quadrillé, genre Sherlock Holmes. A l'autour, on portera le jersey à gros col, sous une veste de cuir. Et même le manteau de vision prendra une allure sportive, parfois avec ceinture de cuir donnant à cette luxueuse fourrure un aspect qui convient davantage pour assister à une joute de football.

En fin d'après-midi, pour le cocktail et peut-être aussi pour le dîner, on suggère la robe de crêpe noir avec ce "petit quelque chose".

Mais, en sortant de table, il faudra à l'occasion, revêtir la longue robe de velours noir, garnie de fourrure aux poignets et au bas de la jupe, ou encore pour l'hôte, le manteau d'intérieur glissant jusqu'au tapis, vêtement qui recouvre une tunique de brocart.

Bientôt, des vêtements faits de papier

Le mari qui en plaisantant, menace d'habiller sa femme avec un sac de papier, pourra effectivement réaliser ce projet d'ici peu. Et qui plus est, le résultat donnera une apparence élégante, et sera peut-être appréciée sur le plan économique. Certains genres de vêtements faits de papier sont déjà disponibles sur le marché. En fait, quelques diplômés dans des institutions de haut savoir, ont reçu leur parchemin de mois-ci, alors qu'ils portaient des toges et bonnets de papier comme emblème universitaire.

De même, des médecins, des hopitaux et même des salons de coiffure, disposent maintenant de vêtements de papier assez fort, qu'on jette par la suite. Et ce n'est que le commencement, car dans les prochains 18 mois, des manufacturiers projettent de lancer sur le marché, des vêtements à la dernière mode, pouvant être utilisés à plusieurs reprises, et dont le tissage provient de la pulpe.

Leur apparition constituera le point culminant de plus de onze ans de procédés sur une base expérimentale. Pour tout dire, ces tissus provenant de la pulpe et réalisés à l'aide de machines spéciales, auraient pu être mis à l'étalage bien avant, mais les fabricants voulaient d'abord s'assurer que la fibre de pulpe pouvait concurrencer toute autre, quant à la durabilité, la texture et aux qualités d'entretien.

Neuf remèdes contre la chaleur

Devrait-on, en été, manger plus légèrement? Boire plus d'eau? Absorber plus de sel? Quelle influence peut avoir la nuance des vêtements sur votre bien-être? SÉLECTION du Reader's Digest de juillet vous propose neuf règles très simples basées sur les résultats de recherches médicales récentes, et qui vous permettront de supporter plus allégrement les chaleurs de l'été. Achetez Sélection aujourd'hui!

Le chalet peut à la fois être simple et coquet...

NEW-YORK. — Les vacances au chalet d'été sont plus agréables pour la maîtresse de maison, si l'aménagement et la décoration sont conçus en regard d'un minimum de soins. La couleur joue un grand rôle dans le cadre estival, en particulier dans la gamme des tons qui donnent une impression de fraîcheur. On peut même peindre les parquets, et se passer de carreaux qui nécessitent de fréquents nettoyages.

Une spécialiste en décoration d'intérieur à l'université Rutgers, Mlle Gena Thames, mentionne que de nos jours, on trouve à l'étalage des peintures de bonne qualité et aux vives couleurs, spécialement fabriquées pour les parquets. Ces peintures possèdent des qualités de durabilité si bien qu'elles résistent aux trépidations de sable, d'eau salée, de boue, de gravier ou d'herbages susceptibles de faire leur apparition dans la maison.

Une couche de peinture redonne une belle apparence au linoléum défilé. Des commodes ou tables de seconde main, ou encore des meubles neufs non peints, peuvent être enduits d'une substance plastique ou peinture spéciale qui résistent aux brûlures, aux taches d'alcool, à l'humidité.

Ainsi protégés, ces meubles se nettoient facilement à l'aide d'une éponge humide. Au chalet d'été, on peut installer aux fenêtres de jolis stores de bonne consistance, dont la plupart sont lavables. Tous ces items pratiques, qui ne requièrent que peu de soins, permettront à la maman de s'offrir des heures de loisir bien méritées, durant la chaude saison.

La couture chez soi

9069



Voici pour les demi-taille, une robe de maison pratique, les plus creux dans la jupe assure toute liberté de mouvement. On peut la tailler avec ou sans manche.

Le patron imprimé no 9069 est offert pour les tailles 14½, 16½, 18½, 22½, 24½.

La grandeur 16½ requiert 4½ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons "Le Devoir". 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

M. Pearson est rentré chez lui

OTTAWA. — Le premier ministre Lester B. Pearson a regagné sa résidence, dimanche. La veille, les chirurgiens lui avaient enlevé une glande salivaire du côté droit du cou.

Hier, le premier ministre, âgé de 66 ans, s'est rendu par automobile à sa maison de campagne officielle sur les bords du lac Harrington, dans les collines de la Gatineau. Il y passera presque toute la semaine.

Les mariages sans... accroc sont possibles

TORONTO. — Il n'y a pas de raison qu'un grand mariage ne se déroule point à la perfection. Croyez-en une femme qui s'y connaît. Claire Dreier a dirigé plus de 40.000 cérémonies nuptiales au cours de sa carrière. Personne n'a commis la moindre anicroche même le jour où elle présidait à son premier mariage. "J'avais consigné par écrit, dit-elle, les moindres détails que je vérifiais sur place. C'est la seule manière d'éviter des erreurs".

Mlle Dreier se contente maintenant de préparer un mariage par jour. Avant de prendre sa retraite comme directrice du bureau nuptial d'Eaton qu'elle fonda il y a 27 ans, elle et ses sept collaboratrices organisaient jusqu'à neuf ou dix cérémonies de mariage par jour.

Elle préfère avoir trois mois au moins pour dresser les plans de noces. Elle commence par rencontrer ses clients afin de se rendre compte du genre de mariage désiré et du montant que l'on met au jeu. Elle a établi les plans pour des mariages célébrés dans presque toutes les religions et toutes les nationalités.

Planification
Les mariées de nos jours sont souvent plus jeunes que celles de naguère mais elles sont inquiètes lorsqu'on vient à la dépense, déclare Mlle Dreier.

"Elles tiennent encore à faire impression et à faire montre d'élégance et de dignité mais elles songent aussi à l'avenir."

Après avoir fixé un chiffre du coût de la célébration, elle mène une deuxième entrevue avec la famille et en présence de celle-ci, elle rejoint par téléphone tous ceux qui ont affaire aux préparatifs de la noces. Cette rencontre a pour but de dissiper toute nervosité que pourrait faire naître l'appréhension d'un oubli.

Elle préfère rencontrer son monde en présence de la future mariée, du prétendant et des deux familles afin de s'assurer que tout le monde est satisfait. Souvent elle se trouve à remplir les fonctions d'un véritable arbitre.

"Je ne prends cependant parti ni pour un côté ni pour l'autre, bien que la mariée m'ait glissé quelque directive", conclut Mlle Dreier, maintenant une grande dame de 69 ans à la chevelure de neige.

Les funérailles de Me Armand Poupart

Me Armand Poupart, c.r., est décédé le 28 juin à l'âge de 62 ans à son domicile de Ville Mont-Royal. Il laisse sa femme, née Hermine Bastien, et trois enfants: Mme Marguerite Alvarez, de Trail (C.-B.), Armand et Luc, tous deux avocats. La dépouille mortelle est exposée aujourd'hui (mardi) à son manoir de St-Ours-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 11 heures, en l'église de St-Ours.



LUNCH, DÎNER, THE ET COCKTAILS
Café-terrace nouvellement décoré

Ritz Garden

SERVICE DE STATIONNEMENT
PREPOSE AUX AUTOMOBILES A L'ENTRÉE
HOTEL RITZ CARLTON

INSTITUTRICES DEMANDÉES
Enseignement de l'Economie Domestique
Ecole Indienne de Manowan
(Nord du St-Maurice)
Salaire selon les diplômes et l'expérience
Préférence accordée au professeur ayant expérience
Soumettre demande à:
Surintendant des Ecoles Indiennes
C. P. 430, Haute-Ville, Québec 4. Tél.: 522-4743

INSTITUTEUR DEMANDE
Pour septembre, instituteur qualifié, pour prendre charge de l'école centrale de Notre-Dame-de-la-Paroisse et enseigner 8e et 9e années. Bon salaire. S'adresser à Hugues Servant, sec.-trés., Notre-Dame-de-la-Paroisse, Comté de Papineau, P.Q. — (Tél.: 2541).

PROFESSEUR DEMANDE
Commission Scolaire de Sayabec, Co. Malapédia.
Pour enseignement des sciences en 10e et 11e année, sciences, mathématiques.
CLAUDE NADEAU, directeur
Tél. 581-0339 après 5 heures - Repentigny

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JOLIETTE
désire engager une "jardinière" diplômée pour diriger une classe maternelle.
EUGENE LUSSIER, sec.-trés.
133 St-Barthélemy Sud, Joliette, Qué.
Tél.: PLateau 3-3990

PROFESSEURS QUALIFIES DEMANDES
Pour mathématiques, en 10e et 11e sciences-lettres
Pour Histoire et Géographie, en 10e et 11e
Pour Français et Anglais, en 10e
Adresser toutes demandes à:
R. P. Lucien Chevalier, s. v., principal
Ecole Secondaire Mgr Desmarais
C. P. 127, VAL D'OR, Qué. — Tél.: 824-6893

PROFESSEURS RETIRES
demandés pour travail de secrétariat
Téléphonez : Région 514 ou 473-4057

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE			
Turkey Legs	8.70	3.20	3.40
St. Clair	8.70	4.40	
Arctic Bug		8.90	
Tempe	1:23.4		
DEUXIEME COURSE			
Scotch Boy	24.80	9.40	4.70
Careless		3.40	3.30
Moonlight Minnie			3.30
Tempe	1:22.1		
Part double	4:10.10		
TROISIEME COURSE			
Val's Comet	4.30	2.50	2.70
Alert Alex		2.50	2.70
North Sky			3.60
Tempe	1:00.3		
QUATRIEME COURSE			
Star-O-Tours	8.90	2.90	2.60
D'Accord II		2.60	2.30
Eve Burner			3.10
Tempe	0:38.4		
CINQUIEME COURSE			
Pairbrook Queen	7.30	3.20	3.30
Jayell's Ba-Bet		9.10	4.20
Williamne			3.40
Tempe	1:22.4		
Quinnella	\$12.00		
SIXIEME COURSE			
Sovran Gits	16.30	6.20	3.30
Little Boo		2.30	3.40
Wagwhisker			6.20
Tempe	1:04.8		

À Montréal: premier centre électronique d'opérations bancaires

potins financiers

Les producteurs d'acier américains espèrent que la production cette année se rapprochera de celle de 1957, en dépit du déclin récent. L'objectif de production en 1963 est d'au moins 103,000,000 tonnes. La production de 1957 avait été de 112,700,000 tonnes, mais elle n'a jamais dépassé 99,300,000 tonnes depuis. Le ralentissement de la production à moins de 2,386,000 tonnes par semaine a entraîné une baisse de 67 cents du prix du meilleur choix d'acier de rebut; le prix s'établit à \$24.83 la tonne, en dollars américains.

Les marchés de New-York et tous les marchés des denrées aux États-Unis seront fermés demain, le quatre juillet, à l'occasion de la fête de l'indépendance des États-Unis. Les bourses de la laine et du coton, à New-York, demeureront fermées jusqu'au six juillet, alors que les autres marchés poursuivront leur activité normale, vendredi.

The Niagara Mohawk Power Corp. a annoncé hier son intention de construire au coût de \$100,000,000 une centrale atomique, près de Oswego, sur le lac Ontario. Cette centrale produira de l'électricité en 1968. Ce sera la seconde centrale du genre dans l'État de New-York, mais de beaucoup la plus importante, avec ses 500,000 kw. La Commission américaine de l'énergie atomique devra donner son approbation.

Les travaux de l'usine de fabrication d'acier inoxydable de Atlas Steels Company, à Tracy, progressent rapidement. Toutes les installations devraient être complètes cette année. Cette usine sera l'une des plus modernes du genre au monde; on y produira surtout de l'acier inoxydable en bandes de 48 pouces de largeur.

Aluminium Ltd., à Montréal et Goldcorp Mines, à Toronto, tiennent aujourd'hui l'assemblée annuelle de leurs actionnaires.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Menace à l'embauchage et taxe par-dessus taxe oblige "CMA" au ministre des finances

Grave menace à l'embauchage, commente l'Association des manufacturiers canadiens, au sujet de la taxe de vente sur la machinerie et le matériel de production, tel que prévu dans le dernier budget d'Ottawa. L'Association a fait parvenir un message de protestation au ministre des finances, M. Walter Gordon, sous la signature de M. Roy Crabtree, nouveau président de "CMA". Ce message reflète une étude approfondie des effets de l'imposition d'une taxe de 11% sur l'industrie manufacturière qui fournit l'emploi à un quart des effectifs ouvriers du pays et sur laquelle repose l'espoir d'une expansion économique soutenue. L'association réclame également le retrait de la taxe de vente sur les matériaux de construction. M. Crabtree déclare que l'association s'oppose difficilement la décision du gouvernement d'imposer ces nouvelles taxes en face de son intention bien arrêtée de stimuler l'économie en augmentant le nombre des emplois dans l'industrie et en intensifiant le volume des produits livrés au Canada destinés aux marchés domestique et étrangers, et en transformant ici même une plus forte proportion de nos richesses naturelles.

"Ces nouvelles taxes, de poursuites M. Crabtree, entraîneront l'augmentation immédiate et accentuée des coûts de la production. Un nombre considérable de manufacturiers se verront dans l'impossibilité d'absorber cette augmentation et seront forcés de majorer les prix de vente aux consommateurs, tant au pays qu'à l'étranger. Le manufacturier canadien éprouvera de graves difficultés à rencontrer la concurrence internationale des produits importés, au pays et à l'étranger. Ce qui aggrave la situation, c'est que cette taxe est effectivement une mesure à double effet punitif, de dire M. Crabtree. Lorsque le manufacturier canadien rend compte de la taxe de vente sur son prix de vente il se trouve à verser cette taxe une deuxième fois sur ses produits, en plus de payer la taxe par-dessus taxe. En raison de la double incidence de cette taxe, qui n'est pas appliquée sur les importations — il devient encore plus difficile pour le manufacturier canadien d'établir des prix lui permettant de concurrencer à chances égales. L'association réitère avec force les vœux qu'elle a déjà exprimés que toute mesure fiscale visant à encourager la production domestique doit prévoir l'exemption de la taxe de vente sur les articles et le matériel entrant dans le coût de fabrication."

L'actif total du Crédit Foncier Franco-Canadien dépasse \$135,000,000

Le bilan du Crédit Foncier Franco-Canadien, au 15 juin 1963, mais certifié par les vérificateurs, fait apparaître un actif total de plus de \$135,000,000, soit une augmentation de l'ordre de 5 p.c. sur le bilan au 31 décembre 1962. Les obligations et billets se chiffrent à \$94,500,000, depuis le début de l'année, une augmentation nette de \$5,400,000. Ces chiffres ne comprennent pas une émission d'obligations de \$10,000,000 que vient de faire la société.

Les profits des premiers mois avant amortissements, impôts et affectations aux réserves, accusent une progression d'environ 3 à 4 p.c. par rapport à la période correspondante de 1962. Le Crédit Foncier Franco-Canadien vient de procéder à la division de ses actions à raison de deux actions nouvelles pour une ancienne à la suite de la décision prise par les actionnaires lors de la dernière assemblée générale. Dans quelques semaines, le Crédit Foncier Franco-Canadien s'installera dans son nouvel immeuble social en voie d'achèvement sur la Place Victoria, à l'angle des rues St-Jacques et McGill.

Finance avantageuse de la cité de Lachine: \$1,800,000; coût net 5.672

La cité de Lachine, comté de Jacques-Cartier, a vendu le 17 juin, au prix de 97.995, une émission de \$1,800,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans, à un syndicat composé de Wood Gundy & Co. Ltd., A.E. Ames & Co. Ltd., Banque de Montréal, Banque Provinciale du Canada, et Société de Placements Ltée. L'émission comprend \$155,000 de titres à 5 1/2%, \$194,73 et \$1,645,000 à 5 1/2% 1974-83. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6725%. L'emprunt comporte un solde de \$1,371,000 à renouveler en 1983 pour un terme additionnel de vingt ans. C'est en novembre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$846,000 de titres à 5 1/2% séries vingt ans, au prix de 98.1324. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.7340%. Datées du 1er juillet 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1964 au 1er juillet 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semestriel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 1439, l'emprunt est contracté pour la construction d'un égout collecteur sur la rue Victoria. L'évaluation impossible de la cité, pour les 1962, s'élevait à \$178,427,805, y compris \$85,281,200 pour les obligations. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$13,207,662.44 dont \$5,331,501.10 pour les services publics. L'an passé, la population de la cité était d'environ 42,000 âmes.

Compagnie canadienne de réassurance



M. CLAUDE-J. TRUDEL



M. MICHEL SALES

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Canadienne de Réassurance a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Claude-J. Trudel, F.S.A., au poste de Vice-président et d'Actuaire, et de monsieur Michel Sales au poste de Vice-président et chef de la Sélection des Risques.

Production record de papier en mai

Nos papeteries ont fonctionné à 83.3% de leur capacité

La situation continue de s'améliorer dans l'industrie canadienne du papier-journal. Pendant le mois de mai, les usines ont produit à 83.3 p.c. de leur capacité, et ont produit 599,092 tonnes, selon les chiffres fournis par la Newspaper Association of Canada, rapportés par l'agence d'information financière Financial Counsel.

L'industrie du papier-journal vient donc d'établir un nouveau record pour le mois de mai, le dernier ayant été de 591,923 tonnes, établi en 1961. Par rapport au mois de mai 1962, l'augmentation est de 25,395 tonnes ou de 4.4 p.c. L'année dernière, la consommation américaine avait été considérablement réduite par les grèves des journaux.

À noter...

Commerce Montréal, dans sa dernière livraison rend hommage au Conseil fédéral de la Chambre de commerce de Montréal, que préside M. Gervaise Brisson; Mme Laurette-P. Gravel, présidente sortante, a été élue à la présidence de la Chambre de commerce de Montréal en 1962-63. Ce conseil a institué 21 comités tous très actifs; en voici quelques-uns: cour de citoyenneté et réception des Néo-Canadiens; cours de formation légale; études de problèmes des handicapés; comité culturel d'aide aux minorités canadiennes-françaises.

Plus de 10,000 employés de Sun Oil Company viennent de se partager \$10,500,000, la valeur de 212,272 actions. Les employés avaient versé \$6,790,000 il y a cinq ans. Ils s'agissait de la 33e campagne d'achat d'actions chez les employés de Sun Oil au Canada et aux États-Unis. La première année, les employés investissent jusqu'à dix p.c. de leur salaire et la société ajoute 50 cents à chaque dollar ainsi versé. Cet argent sert à l'achat d'actions de Sun Oil. Les dividendes s'accumulent et la distribution se fait au bout de la cinquième année. Les employés de Sun Oil ont acquis 2,506,568 actions de cette façon.

Les stocks de blé que, le 1er mai, les quatre principaux pays exportateurs de blé — le Canada, l'Australie, l'Argentine et le Royaume-Uni — ont exportés ou en report à la fin de leur campagne agricole respective, s'élevaient à 2,035,900,000 boisseaux, soit 1.3 p.c. de moins qu'un an plus tôt (2,062 millions). Voici, en millions de boisseaux, l'ampleur de ces stocks: États-Unis, 1,293.6 (1,426.4); Canada, 544.8 (476.6); Argentine, 21.6 (47.6); et Australie, 165.6 (111.4). Chacun des quatre grands exportateurs de blé participant à la baisse, les expéditions de blé et de farine, celle-ci exprimée en blé, au cours des neuf premiers mois de la campagne agricole 1962-1963, ont totalisé 867,300,000 boisseaux, reculé de 16 p.c. sur le record d'août-avril de l'an dernier (1,035,400,000), mais avance de 31 p.c. sur la moyenne quinquennale 1951-1952—1960-1961 de la période (663,300,000). Voici, en millions de boisseaux, les expéditions d'août-avril des quatre pays: États-Unis, 455.6 (534.9) un an plus tôt; Canada, 243.8 (272.5); Argentine, 51.4 (69.7); et Australie, 116.5 (158.3).

Les exportations d'orge à la Chine communiste ont fortement diminué, mais les ventes d'avoine à l'Europe occidentale augmentent. La situation des grains de provende a donc fluctué dans une large mesure au cours des neuf mois qui ont suivi l'engorgement.

Le Pacifique Canadien a retiré sa participation dans la direction de l'hôtel Vancouver. Le Canadien National et le Pacifique Canadien assumaient conjointement la direction de cet hôtel depuis 1939. Le Canadien National a décidé de procéder seul à la modernisation de l'hôtel Vancouver.

L'accord entre les deux sociétés ferroviaires était intervenu en 1928 et devait durer jusqu'en 1960, alors que le Pacifique Canadien s'est prévalu de l'opportunité de la prolonger.

M. Fred G. Samis, de Montréal, a été nommé gérant général de The Canadian Electrical Manufacturers Association. Il succède à M. Napier Simpson qui occupait ce poste depuis 1947. M. Samis a déjà été gérant de la mise en marché de Northern Electric Co. Ltd., à Montréal. Il était en 1955-56, président de The Canadian Association of Purchasing Agents.

La Banque de Montréal a inauguré hier son centre "Génie" d'opérations bancaires entièrement automatisées, à son immeuble de la rue St-Jacques. Il s'agit de la première installation du genre au Canada. Les machines électroniques IBM ont été mises à contribution. Le triage des chèques et les écritures au grand livre pour plusieurs des succursales de la Banque de Montréal, dans la région métropolitaine, sont maintenant centralisés au nouveau centre de calcul électronique.

M. R. D. Mulholland, vice-président et directeur général de la B de M a expliqué que ce centre, qui utilise des calculateurs IBM, porte le nom du héros de l'histoire d'Aladin et de la lampe merveilleuse, dans les Mille-et-une-Nuits. Il est le précurseur d'un certain nombre d'autres installations que la B de M établira dans d'autres régions du Canada. Le centre de Toronto entrera en service au début de 1964.

L'installation "Génie", a dit M. Mulholland, procure un service plus rapide et plus sûr et va permettre à la banque de faire face aux demandes de service dans l'avenir prévisible: dix des 84 succursales de la division de Montréal sont déjà reliées au centre de calcul. L'adoption des techniques de l'automatisation, toutefois, ne signifie pas la suppression de l'emploi dans les banques, et le personnel de la B de M a reçu des assurances formelles en ce sens.

Le centre fonctionne actuellement vingt-quatre heures par jour, chèques, bordereaux de dépôt, relevés de compte, etc., circulent entre les succursales et le centre même par automobile.

Bourse de New-York

NEW YORK — Les cours accusaient hier leur plus forte avance depuis trois mois en la place new-yorkaise. La séance a été plutôt terne.

Le virement a été de 3,540,000 actions au regard de 3,380,000 lundi. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2.4 à 27.1.6.

Chrysler a de nouveau été le stock le plus en demande, passant de 63.1 à 63.14 sur un déplacement de 74,700 actions. Control Data venait au deuxième rang, ayant gagné 3.12 à 64.12 sur un déplacement de 50,500 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Distillers Seagrams a gagné 3.4 cependant que International Nickel et Granby Mining ont haussé de 1.2. McIntyre Porcupine et Pacific Canadian ont cédé 1.4 et Dome Mines 1.8.

Les cours présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine.

Scurry Rainbow Oil a gagné 3.8 et Rainbow Marconi 1.3. Northgate a gagné 1.18 cependant que Fargo Oil a perdu 1.16.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix des gros sacs centraux: campagne, cagots de bois: extra-gros 43; A-gros 42; A-moyen 38; A-petits 27; B 33; C 29.

Beurre: arrivages courants, admissible 50.34, non-admissible 50.14.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, québécois blanc 34.14, coloré 34.12.

Pommes de terre: Québec \$1.50 à \$1.60 les 75 livres, \$1 à \$1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, 33 à 35 les 100 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$2.60 à \$2.80 les 75 livres, \$1.70 à \$1.80 les 50 livres, 40 à 43 les 100 livres; Floride: nouvelles blanches \$4.25 à \$4.75 les 100 livres; Virginie \$3.50 à \$3.75 les 100 livres, \$1.90 les 50 livres; Caroline du Nord \$3.50 à \$3.75 les 100 livres; New Jersey \$4 à \$4.25 le boisseau; Caroline du Sud \$3.50 à \$3.75 les 100 livres.

Dans le secteur des pétroles de l'Ouest, Anchorage a gagné 1.2 sur un déplacement de plus de 60,000 actions cependant que Quonto et UN Oils ont haussé d'un point.

Le virement a été de 3,542,000 actions au regard de 3,776,000 vendredi.

Fruits et légumes

MONTREAL — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Fraises: petits \$1 à \$1.25, moyenne \$1.50 à \$1.75, belles \$2 à \$2.25, le cagot d'une douzaine de chopines.

Betteraves: 70 à 75 la douzaine.

Bluets: \$12 les 24 pintes.

Celeri: \$1 la douzaine.

Choux: 90 à \$2 le cagot de 18.

Choux chinois: \$1.50 à \$2 la douzaine.

Concombres: \$1 à \$1.15 la douzaine.

Choux fleurs: \$2.75 à \$3 la douzaine.

Fèves jaunes \$4 les 20 livres.

Laitue: en feuilles, \$1 à \$1.25 les 10 livres, Boston \$1.75 à \$2; Romaine \$1.25 à \$1.50 le cagot.

Navets: 75 à 90 le paquet de 6, \$4.50 le sac de 50 livres.

Asperges: 24 à 25 la livre.

Epinards: \$1.25 à \$1.50 le minot, \$1.50 à \$1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Oignons: oignonsnets, 80 à 90 petits oignons du printemps, 80 la douzaine de paquets.

Pois: 80 la douzaine de paquets.

Pois verts: \$2.50 à \$3 les 20 livres.

Pommes de terre: \$1.50 à \$1.80 les 75 livres, \$1 à \$1.10 les 50 livres.

Radis: 35 à 40 la douzaine de paquets.

Rhubarbe: 35 à 40, grosse, 65 à 75 la douzaine.

Le Canadien Pacifique a accru ses recettes nettes, au mois de mai

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de mai 1963 s'élevaient à \$3,876,088, ce qui représente une augmentation de \$1,132,887 comparativement au même mois de l'an dernier. Le bilan du mois s'établit comme suit:

MAI	1963 (1)	1962 (2)	aug.
Revenus du rail	\$ 40,290,089	\$ 38,487,358	\$1,802,731
Dépenses du rail	36,414,001	35,744,157	669,844
Recettes nettes	\$ 3,876,088	\$ 2,743,201	\$1,132,887
Revenus du 1er janvier:			
Revenus du rail	\$194,961,702	\$189,251,856	\$5,709,746
Dépenses du rail	181,047,045	177,545,071	3,501,974
Recettes nettes	\$ 13,914,657	\$ 11,706,885	\$2,207,772

(1) Les chiffres de mai incluent le paiement aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises. Les chiffres cumulatifs comprennent paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à mai 1963 inclusivement, de même que les montants prévus par les recommandations de la commission d'enquête MacPherson sur les transports pour les mois de décembre 1962 à avril 1963 inclusivement.

(2) Les chiffres de mai incluent le paiement prévu par les recommandations de la commission royale MacPherson seulement.

Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de janvier à avril 1962 inclusivement, de même que le montant prévu par les recommandations de la commission royale MacPherson pour les mois de janvier à mai 1962 inclusivement.

Union Carbide a distribué hier \$2,640,000 entre 3,200 employés

Près de \$2,640,000 ont été répartis hier entre 3,200 employés de Union Carbide Canada Limited, à titre de versements bisannuels en vertu de plan d'épargne de la compagnie, a annoncé le président M. A. A. Cumming. Les employés ont économisé \$1,970,000 et la compagnie a versé \$664,000 du montant total. La différence provient des intérêts des placements.

L'employé peut autoriser des déductions atteignant 75 p.c. de son traitement normal à temps fixe, le maximum déductible étant de \$83.00 par mois. La quote-part de la compagnie atteint 10, 20 ou 30 p.c. des versements de l'employé, selon qu'il a son crédit un, deux ou trois ans de service ou davantage. Le plan contient des dispositions pour l'épargne à court terme au titre du fonds général d'épargne, avec des distributions de fonds tous les deux ans; il prévoit également des placements à long terme, avec au choix, l'achat d'obligations d'épargne du Canada ou d'actions de l'Union Carbide Corporation.

Le plan d'épargne de la compagnie, en vigueur depuis 1937,

est un des nombreux avantages sociaux offerts aux employés de Union Carbide.

Par ordre du Conseil d'Administration, D. F. BENTLEY, Secrétaire.

Montreal, Québec, 27 juin 1963.

Actions et obligations

Craig, Forget & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

Membres des Bourse de Montréal Bourse Canadienne

204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263

Montréal 1

Achats et ventes d'obligations

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses Services Publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques — Tél. Victor 9-5361

MONTREAL

"Cela dépend de vous!"

Pas entièrement, bien sûr. Des événements fortuits peuvent toujours venir bouleverser vos plans, car toute entreprise humaine comporte inévitablement une part de risque.

En matière de placements, il importe d'autant plus que vous choisissiez, chaque fois que "cela dépend de vous", la meilleure solution possible — la meilleure pour vous: celle qui répond le mieux à vos besoins, à votre situation et à vos objectifs.

Si vous songez à assurer votre avenir financier en vous constituant un portefeuille d'actions et d'obligations, vous voulez sans doute commencer par choisir un courtier en valeurs qui sera en mesure de vous servir comme vous l'entendez.

Pour vous aider à faire ce choix, nous nous ferons un plaisir de vous adresser gratuitement notre brochure intitulée "Voici Merrill Lynch". Vous y trouverez analysées quelques-unes des raisons qui nous portent à croire Merrill Lynch particulièrement qualifié pour vous aider à placer judicieusement votre argent.

Pour en recevoir un exemplaire, il vous suffit d'en faire la demande à:

Service français

MERRILL LYNCH,

PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTREAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2

Téléphone: UNIVERSITY 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

La livre sterling a gagné 5.16 à \$3.02 1-16.

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

D'autre part, cinq Canadiens qui détenaient des billets sur favori Relko furent étonnés que leur billet sur Tiget cette mi-temps, détenu par deux personnes d'Ottawa.

Les officiels irlandais ont déclaré qu'ils attendaient encore les résultats d'un test pratiqué sur Relko, mais on laisse entendre que le favori s'était retiré de la barrière de départ pour causes naturelles.

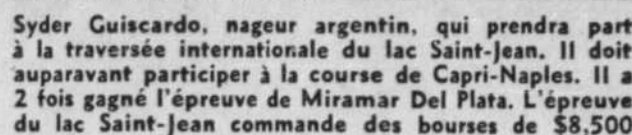
Montréal, 27e jour de juin
1963.
Jon Kosorwich,
Avocat,
901, rue Bleury,
Suite 430,
Montréal,
Procureur du Demandeur.

GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

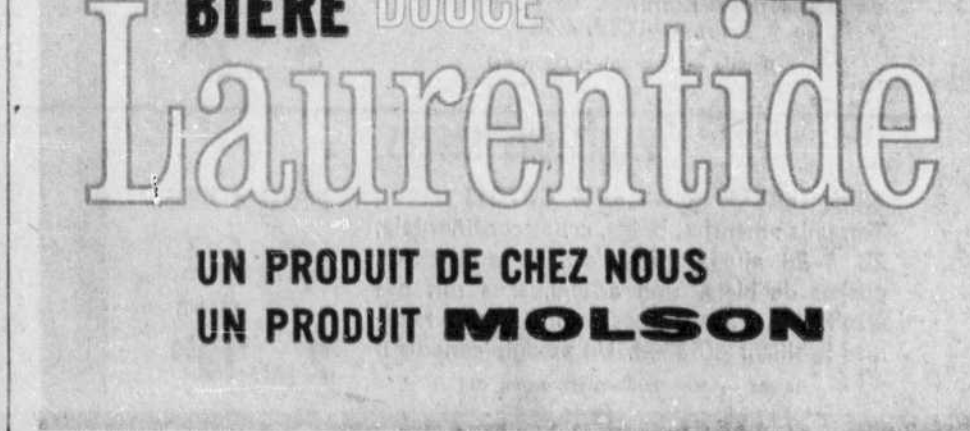
GARANTIE 100% — Estin
SERVICE DE TELEPHO
TRANSMISSION
527
A L'OUEST
6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 28

SPECIALTY Ltd.
3641 A L'EST
5529, rue Papineau
Montréal 34, P.Q.

UN PR
UN PR



Groupés dans deux conseils de comté, les municipalités rurales n'entendent pas être en retard sur la suite du développement régional. Ils le prouvent éloquentement. Ainsi, le Conseil de comté Lac St-Jean-Ouest, dont le préfet est M. Louis-Ovide Bouchard, maire de Saint-Jovite, a souscrit cette année une somme de \$600. Le conseil du Lac St-Jean-Est, au cours d'une



SESSION Fédérale

"Fête du Canada?"

OTTAWA — Le 1er juillet est-il la "Fête nationale du Canada" ou la "Fête du Dominion"? a demandé hier aux Communes M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-L'Assomption. Se réclamant du règlement, M. Pigeon a déclaré que M. Pearson, premier ministre, avait dit, le 26 juin, que le 1er juillet était la "Fête nationale du Canada". Mais, a ajouté M. Pigeon, le programme des festivités du 1er juillet sur la colline parlementaire indiquait "Célébrations de la Fête du Dominion". M. Chevrier, premier ministre suppléant, a répondu simplement qu'il ne fallait pas invoquer le règlement à ce sujet.

Décision contestée

OTTAWA — M. Gilles Grégoire, crédité de Lapointe, a critiqué hier le président des Communes, M. Alan Macnaughton, l'accusant d'avoir rendu des "décisions contradictoires" en refusant à plusieurs reprises de lui permettre de poser une question au ministre des Finances, M. Walter Gordon. M. Macnaughton a répliqué qu'en vertu des règlements de la Chambre, les députés ne peuvent critiquer le président à moins

AVIS DE DECÈS

PREVOST. — A Outremont, le 29 juin 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée, Alice Globensky, épouse du lieutenant colonel Eugène Prevost, demeurant au 700 avenue Champagnier, mère de Berchmans, Jacques, Laure, Albert, Pierre, Jos-Emile, Benny, Mme Jean-Maurice Laporte (Eveline), et plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juillet. Le convoi funéraire partira du salon J.S. Vallée Ltee, No 5310 avenue du Parc, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement Bernard et Outremont.

Secur Ste-Marie-Camille (Marie-Louise Beaudin) est décédée à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame le 2 juillet 1963. Sa dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire de la Maison Mère. Les funérailles à la chapelle de la Maison Mère, 3040 ouest Sherbrooke, vendredi le 5 juillet, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

qu'ils ne présentent une motion de censure. Il a décidé que M. Grégoire n'avait pas de question de privilège. M. Grégoire a déclaré qu'il a vainement tenté à sept reprises au cours des quelques dernières semaines de demander au ministre des Finances quelles sont les difficultés administratives qui ont donné lieu à la levée de la taxe de 30 pour cent sur les transferts importants d'intérêts canadiens à des étrangers qui avait été annoncée dans le discours du budget du 13 juin.

Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a observé que M. Gordon avait fait des déclarations explicatives à ce sujet et qu'il n'était pas obligé d'en faire d'autres. Plus tard, M. Grégoire a de nouveau posé sa question au ministre des Finances, lequel a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ses déclarations précédentes.

Anciens combattants

OTTAWA. — Un député de l'Ouest a peut-être trouvé un moyen de contourner l'article de la constitution qui interdit à un député d'introduire aux Communes des projets de loi qui nécessitent des dépenses de deniers publics de la part du gouvernement ou d'une agence du gouvernement. M. Jack McIntosh, député conservateur de Swift Current-Maple Creek, a pris par le biais le premier obstacle hier, en introduisant un projet de loi assurant certains anciens combattants de la guerre de 1914-1918 du droit aux retraites des anciens combattants. Actuellement, seuls les vétérans de la première guerre mondiale qui ont été sous les drapeaux pendant plus de 365 jours ont droit à ces allocations.

Panne d'électricité

OTTAWA. — L'électricité a manqué momentanément aux Communes alors que M. Chevrier, premier ministre suppléant, commençait à faire une

déclaration sur la défense passive. Cette panne était due au recours excessif à l'air climatisé à cause de la chaleur.

M. Chevrier a annoncé que, depuis le 1er juillet, l'organisation des mesures d'urgence est placée sous la responsabilité de M. Drury, ministre de la production de défense, et non plus sous celle de M. Pearson, premier ministre.

Tabac et cancer

OTTAWA. — En même temps qu'il cherche à enrayer les dangers consécutifs à l'usage du tabac, le gouvernement canadien va continuer d'octroyer des subventions aux producteurs de tabac. Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a donné hier aux Communes l'assurance que les producteurs de tabac admissibles aux subventions continueraient de les recevoir. Pour sa part, le ministre de la Santé, Mme LaMarsh, a annoncé à la Chambre que son ministère songe à convoquer pour septembre une conférence fédérale-provinciale afin d'aviser aux moyens de mettre en garde les Canadiens contre la prétendue relation qui existe entre le tabac et le cancer du poulmon.

Tolérance de l'Etat

OTTAWA. — Le ministre du Commerce a annoncé, hier, aux Communes, qu'il n'intentera pas de poursuites avant le 1er octobre à l'encontre des sociétés et des syndicats n'ayant pas produit, pour l'année 1962, le rapport qu'exige la loi sur la participation et le contrôle étranger dans les finances d'entreprise. La loi fait obligation aux compagnies et aux syndicats de produire une telle déclaration avant le 1er juillet. Certaines institutions ont éprouvé quelques difficultés à établir leur déclaration cette année, a dit le ministre.

Ottawa et Québec: \$200,000 pour venir en aide cette année aux victimes de la thalidomide

QUEBEC (par M.T.) — Les gouvernements provincial et fédéral dépenseront cette année \$200,000 dans le Québec pour venir en aide aux enfants victimes de la thalidomide.

En expliquant les estimations budgétaires de son ministère, le Dr Alphonse Couturier a expliqué qu'il s'agissait d'un programme conjoint dont le coût est défrayé également par Québec et Ottawa, soit \$100,000 chacun.

Le ministre a dit qu'il y avait actuellement dans la province cinquante-sept enfants nés infirmes à la suite de l'absorption par leur mère de ce médicament nocif.

Le Dr Couturier a signalé que ces \$100,000 étaient prévus dans le budget supplémentaire. Au cours du débat, l'opposition s'en est particulièrement pris à la nomination du Dr Gé-

rard Noël, ex-député libéral, comme directeur médical de l'hôpital de Lac Mégantic.

UN CAS DE PATRONAGE

Le député U.N. de Mégantic, M. Elou Guillemette a soutenu que le ministère de la Santé avait fait cette nomination sans respecter l'opinion du bureau médical ni des religieuses.

"Les médecins protestent, a-t-il ajouté, ils ne font aucun dossier médical à l'hôpital. Ils font une grève perdue".

Le ministre a répliqué que les protestations ne sont parvenues qu'après la nomination et que si les médecins faisaient la grève perdue, ils manquaient à leur devoir. "Car leur devoir, a-t-il dit, ce sont leurs patients et non leurs intérêts personnels".

M. Couturier a souligné que ce sont les membres du bu-

reau médical de l'hôpital qui avaient recommandé la nomination du Dr Noël. Des médecins ont ensuite protesté et un comité de conciliation tente présentement de régler le problème.

Le député Guillemette a fait remarquer qu'après 1960, le président de la Fédération libérale du comté, le Dr Drouin, est devenu directeur médical de cet hôpital.

M. Lesage: "On voit que le député a perdu son petit fief..."

M. Guillemette: "Si les libéraux l'administraient aussi bien que je l'ai fait moi-même..."

M. Lesage: "Je note l'admission du député. C'était lui et non pas le gouvernement qui administrait son comté".

Le chef de l'opposition a mis le gouvernement en garde contre l'ingérence politique dans l'administration des hôpitaux.

Après un mois de repos, Caouette revient en Chambre et annonce qu'il devra se reposer encore

OTTAWA. — M. Réal Caouette, chef adjoint du Crédit social est revenu hier en Chambre après un mois de repos et il a fait savoir qu'il s'absenterait encore pendant trois ou quatre mois sur le conseil de son médecin.

Le député de Villeneuve, qui est âgé de 45 ans, a précisé que son état de santé s'améliorait, mais qu'il n'était pas aussi bon qu'il le souhaitait après avoir pris un mois de repos à sa résidence de Rouyn, dans le nord-ouest québécois.

Il a déclaré qu'il avait subi "une sorte de dépression nerveuse" à la suite de la fatigue qu'il avait accumulée au cours de la campagne électorale qui a précédé les élections fédérales du 8 avril.

Lorsqu'il a annoncé au début du mois

son intention, de prendre un mois de repos, M. Caouette avait expliqué que la campagne électorale l'avait épuisé. Ayant subi un examen médical à l'hôpital de sa localité, on lui conseilla par la suite de prendre un repos. Au surplus, M. Caouette est diabétique.

Fortement bronzé, M. Caouette a reçu des applaudissements de tous les côtés de la Chambre lorsqu'il s'est levé pour enregistrer son vote.

Dans une entrevue, il a déclaré qu'il s'était rendu à Ottawa en vue de mettre ordre à certaines affaires dont il ne pouvait disposer de sa résidence et afin de participer à la réunion du Conseil national du parti, qui doit avoir lieu aujourd'hui dans la capitale fédérale.

Le Dr Couturier: mieux vaut fumer la pipe que la cigarette

QUEBEC — Le ministre de la Santé du Québec a expliqué, hier, à l'Assemblée législative, qu'il fume la pipe et le cigare parce qu'il estime ces moyens de brûler le tabac moins dangereux que l'usage de la cigarette pour causer le cancer du poulmon.

M. Alphonse Couturier, qui est médecin, a dit au chef de l'opposition en être arrivé à ces conclusions d'après ses lectures et non sous l'influence de son collègue du fédéral, qui vient d'annoncer sa décision de ne plus fumer.

"Je comprends, a déclaré sarcastique M. Daniel Johnson, que le ministre me conseille de ne plus fumer la cigarette. C'est son opinion comme ministre de la Santé ou comme médecin ou simplement comme partisan libéral pour plaire à Mlle Judy LaMarsh, qui s'est prononcée à Ottawa".

Le député de Bagot s'était auparavant effrayé avec humour d'une "solidarité de partis entre Québec et Ottawa", selon laquelle "les libéraux adoptent une nouvelle politique et voudraient nous empêcher de fumer".

Sur un ton plus sérieux, le Dr Couturier a exprimé l'avis qu'un homme qui fume 20 cigarettes par jour "fume normalement". Pour lui, l'abus commencerait au-delà de cette quantité. Encore lui paraît-il nécessaire de tenir compte que les effets de la cigarette varient d'un individu à l'autre et que, dans le cas du fumeur "de bureau", nombre de cigarettes se consomment aux trois quarts sur le bord du cendrier.

Cancer du poulmon

Relevant la référence à Mlle LaMarsh, le Dr Couturier

a précisé: "Que le ministre de la Santé nationale fume ou ne fume pas, ça ne m'impressionne pas. Seulement, c'est parce que j'ai beaucoup lu sur la question du cancer du poulmon et de sa relation avec l'abus de la cigarette, que j'ai acquis la conviction que, me basant sur les lectures que j'ai faites et sur les travaux qui ont été présentés, le cancer du poulmon peut avoir comme une de ses causes l'abus de la cigarette".

Le débat a dévié sur cette question quand le ministre a été interrogé sur la prévention de la tuberculose. Il a alors expliqué qu'on classifie en même temps les cas de cancers du poulmon. Sur cette maladie particulière, des travaux se poursuivent au Sanatorium de Rosemont, à Montréal, sous la direction du ministre.

Au sujet de la tuberculose, le Dr Couturier déplore que le public montre si peu de collaboration et reste endormi dans une fausse sécurité. Une telle attitude lui paraît favoriser une recrudescence possible de cette maladie.

Quant à la reprise des lits de sanatoriums pour fins d'hospitalisation générale, le ministre a dit qu'il ne fallait pas s'en inquiéter. Le gouvernement peut les reprendre ou en réquisitionner d'autres en tout temps pour le traitement de la tuberculose.

C'est l'intention du gouvernement, de poursuivre le Dr Couturier, d'avoir dans tous les hôpitaux généraux des centres de traitement de la tuberculose, comme d'autres pour le traitement des maladies psychiatriques.

J.-L. Pépin: la taxe sur les matériaux est dure, mais nécessaire

DRUMMONDVILLE — Le député de Drummond-Arthabaska a déclaré que la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction constitue une mesure très dure, mais que le ministre des Finances en avait absolument besoin pour tâcher de réduire le lourd déficit déjà envisagé.

C'est avec beaucoup de plaisir que M. Walter Gordon

s'y est résigné, a ajouté M. Jean-Luc Pépin.

Quant au comportement du ministre des Finances dans l'élaboration du budget, le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce a fait remarquer que M. Gordon avait dû faire appel aux services de spécialistes car la préparation des prévisions budgétaires était très urgente.

Au cours d'une conférence de presse, M. Pépin a admis qu'on peut déplorer qu'il ait eu affaire à une seule catégorie de conseillers, mais il a précisé que le principe de l'aide extérieure et des consultations est très défendable. Il a souligné que le gouvernement précédent y avait eu recours fréquemment.

Le secrétaire parlementaire a affirmé qu'on peut faire confiance tout de même à ceux qui ont prêté serment.

M. Pépin a encore expliqué que la liberté du ministre Gordon dans la préparation de son budget était très limitée en raison de la situation économique instable du Canada. "Notre balance commerciale

est très faible avec un déficit de \$800 millions. M. Gordon ne pouvait pas augmenter l'impôt des particuliers déjà très élevé, ni le réduire non plus, pour ne pas augmenter la dette nationale de \$14 milliards".

Dans le discours du budget, le député de Drummond-Arthabaska voit tout de même

des mesures propres à combattre le chômage avec l'aide prévue pour la nouvelle industrie, la prime pour les chômeurs embauchés âgés de 45 ans et plus, l'aide à la construction durant l'hiver, la réduction des impôts sur les dividendes pour les compagnies étrangères.

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

Pourquoi pas

LE NOUVEAU

DUPUIS

Subaines ensoleillées

pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons

LE MEILLEUR CHOIX ET LES MEILLEURS PRIX CHEZ DUPUIS

COMPLETS D'ETE

FRAIS ET LEGERS — 55% TERYLENE, 45% LAINE 36 à 46 toutes statures. Choix en bleu moyen, olive, brun, gris moyen et autres nuances populaires dans tons unis ou à motifs quadrillés et de fantaisie. Confection impeccable, coupe aisée. UN TISSU CONSERVANT BIEN LE PRESSE. — Ord. 49.95 et 55.00

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 610

PANTALON "LAVEZ/PORTEZ"

COTON "SANFORIZED" LUSTRE "CHINO" • Brun • Charcoal • Vert liden pour 8 à 18 ans (26 à 36). PEU DE REPASSAGE. Modèle populaire coupe continentale, taille ajustable sur les côtés, jambes fuselées, 4 poches. Légers et pratiques pour la belle saison. — Ord. jusqu'à 5.98

Dupuis — Mezzanine, rayon 660

CULOTTES "BERMUDA"

TISSUS LAVABLES ET DE BONNE DUREE Pour 6 à 16 ans (24 à 34). Jambes larges et courtes, 4 poches, brayette-éclair, taille réglable sur les côtés. Confection dans tissu employés pour hommes. Choix en • Gris • Beige • Brun. — Ord. 4.98

Dupuis — Mezzanine, rayon 660

PANTALONS LEGERS

65% TERYLENE — 35% COTON Ton unis: menthe, beige, coupe continentale, 28 à 38 ajustement élastique aux côtés, poches de biais, une arrière, sans pli, bas étroit. Aussi avec passe-ceinture pour hommes habitant 40 à 44. Un produit canadien.

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 610

TENTE CABINE "TOURISTE"

9' x 12' 7 1/2' toile "drill" traitée hydrofuge Grande fenêtre à l'arrière, en filet fibre de verre, porte « hollandaise » sur fermeture-éclair et rabat-tempête servant aussi d'auvent. Toile de fond cousue à même les côtés. Complète avec: poteaux, piquets d'acier. Couleur bleu ciel.

Dupuis — Mezzanine, rayon 920

POUR LES VACANCES

Grande variété de CHEMISES SPORT, CHEMISES TRICOT, PYJAMAS D'ETE, CULOTTES DE JEU, toutes les tailles, tissus et coloris en vogue.

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 620

CHEMISES SPORT

(séries de 1.98 à 2.59) Garçons 6 à 16 ans. Fin coton guingon aux motifs tissés nuances inaltérables. Col mou, pointes baleinées, poche poitrine, manches courtes. Bleu, beige, gris, brun à jolis quadrillés.

Dupuis — Mezzanine, rayon 661

CULOTTES "JAMAICA"

COTON LUSTRE "SANFORIZED" • Beige • Vert liden • Charcoal • Antilope. Tons unis. Taille ajustable sur les côtés, sans pli, brayette-éclair, 4 poches. Entre-jambes de 8 po. C'EST LAVABLE SANS RETRECIR. Aussi quadrillés vert, brun. Ceinture: 32 à 38.

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 610

SOUS-VETEMENTS

COTON PEIGNÉ BLANC Tricot filet "mesh" — P.M.G. Camisole athlétique, tour des bras sur galon. Caleçon à support athlétique, élastiqué, galon aux jambes et taille élastique.

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 620

ENSEMBLE DE PLAGES

BROADCLOTH DOUBLE RATINE BLANCHE P.M.G. et Ex.G. — Bleu, beige, gris, rouge, motifs contrastants. Gilet broadcloth doublé ratine pleine longueur. Culotte "boxer" avec cordon coulissant, support tricot coton. — Ord. 16.95

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 620

ROBE DE CHAMBRE

EN RATINE SPONGIEUSE P.M.G. et Ex.G. — Bleu/blanc, brun/blanc, rouge/blanc, vert/blanc. Ratine « Lady Galt » col châle, bordure aux poches et ceinture blanche. Jolies rayures 2-tons.

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 620

CHAPEAUX DE PAILLE

Légers, confortables pour les jours chauds. Calotte ronde fendue au centre ou pincée à l'avant. — Charcoal, Noir, Bleu. Pointures 6 3/4 à 7 3/4. — Ord. 3.95

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 650

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Dupuis Sœurs 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151